

LIVRE BLANC

CAPITALISATION DES PROJETS TERRITOIRES À AGRICULTURES POSITIVES

MASSIF CENTRAL – 2019–2022



TERRITOIRES À
AGRICULTURES
POSITIVES
Appel à projets


PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU MASSIF CENTRAL
*Liberté
Égalité
Fraternité*

FONDATION • AVRIL



sol et civilisation

inTerActions
Chaire des territoires en transitions



Ressources pour
le développement local

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
------------------	----------

INTRODUCTION	7
---------------------	----------

CARACTÉRISTIQUE N°1

PRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ DES PROJETS LAURÉATS	14
--	-----------

>>> 1. LES TERMES DU DÉBAT	15
----------------------------	----

>>> 2. CHEMIN FAISANT, UNE DIVERSITÉ DE PROJETS, DE THÉMATIQUES AGRICOLES, DE PORTEURS ET DE COLLECTIFS	15
--	----

>>> 3. LES 9 PROJETS TAP 1	16
----------------------------	----

CARACTÉRISTIQUE N°2

RACONTER DES CHEMINS DE TRANSITION AGRICOLE	26
--	-----------

>>> 1. LES TERMES DU DÉBAT	27
----------------------------	----

>>> 2. ENSEIGNEMENTS. QUELS LEVIERS POUR LES TRANSITION AGRICOLES ?	29
---	----

CARACTÉRISTIQUE N°3

NOURRIR DES TRANSITIONS AGRICOLES PAR LES DYNAMIQUES COLLECTIVES TERRITORIALES	31
---	-----------

>>> 1. LES TERMES DU DÉBAT	32
----------------------------	----

>>> 2. CHEMIN FAISANT : COMMENT TAP PERMET DE MIEUX CARACTÉRISER LES CHEMINS DE TRANSITION	34
---	----

>>> 3. ENSEIGNEMENTS. COMMENT PÉRENNISER L'ENGAGEMENT DES AGRICULTEURS ?	37
---	----

CARACTÉRISTIQUE N°4

QUESTIONNER LA CRÉATION DE VALEURS POUR AMÉLIORER LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET TERRITORIALES 41

>>> 1. LES TERMES DU DÉBAT 42

>>> 2. CHEMIN FAISANT, LES VALEURS CRÉÉES 43

>>> 3. ENSEIGNEMENTS 47

CARACTÉRISTIQUE N°5

INVITER À FAIRE PROJET AUTREMENT 50

>>> 1. LES TERMES DU DÉBAT 51

>>> 2. CHEMIN FAISANT. DES MARQUEURS PARTAGÉS
MAIS QUI NÉCESSITENT DE MARIER LES SAVOIRS 51

>>> 3. ENSEIGNEMENTS 53

PARTIE CONCLUSIVE ET CARACTÉRISTIQUE N°6

TAP, REGARDS CROISÉS 57

>>> 1. LE REGARD DU GÉOGRAPHE : TERRITOIRES
À AGRICULTURES POSITIVES : UNE BRUME À ENCORE DISSIPER... 58

>>> 2. REGARD STRATÉGIQUE. LE CONTOUR DES « AGRICULTURES POSITIVES »
ET LA FAÇON DE LES FAIRE VIVRE SE DESSINE 61

>>> 3. LE REGARD DE LA POLITISTE 67

>>> 4. LE REGARD DE LA SPÉCIALISTE DE L'ACCOMPAGNEMENT : LES SAVOIR-FAIRE
ET LES SAVOIR-ÊTRE DE L'INTERMÉDIATION DES ANIMATEURS 69

PRÉAMBULE



Au cours de ces quarante dernières années, la désindustrialisation, la très forte croissance du secteur tertiaire dans les villes et la diminution du nombre d'agriculteurs ont eu pour conséquence une baisse du poids économique et politique des territoires ruraux face aux aires urbaines. Pourtant aujourd'hui, dans un contexte de transitions multiples, la société semble attendre beaucoup de ces territoires et de leurs agriculteurs en matière d'alimentation, de création de lien social et de réponses aux enjeux climatiques et environnementaux.

Afin de faciliter l'émergence de projets de transitions agricole et territoriale innovants, la Fondation Avril a trouvé en l'ANCT Commissariat du Massif central et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes des partenaires alignés et complémentaires pour créer conjointement le premier appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » (TAP). Le territoire du Massif central était un périmètre favorable à accueillir des projets multi-acteurs, dynamisé par un contexte favorable à l'émergence de nouveaux types de projets collaboratifs.

Une dizaine de projets ont ainsi été soutenus et accompagnés avec pour ambition de redonner, en particulier, un rôle clé à des agriculteurs moteurs dans le développement durable de leur territoire, en lien avec les habitants et les collectivités locales.

L'appel à projets a permis à l'ensemble de ses divers participants de créer un foisonnement d'idées qui a abouti à ce livre blanc. Il est le résultat de quatre années d'analyses, de recherches et d'accompagnements menés par Sol et Civilisation, la Chaire Interaction d'AgroParisTech, Cap Rural en concertation avec les partenaires initiateurs et la Fondation RTE. Ces différentes expertises ont eu un rôle majeur dans la construction et le déploiement de cet appel à projets. L'objectif de ce dernier est, entre autres, de susciter auprès d'autres porteurs de projets l'envie de s'engager, mais également de montrer la richesse et la complémentarité d'une telle démarche unique menée avec des partenaires publics et privés.

« Territoires à Agricultures Positives » dans le Massif central est une initiative qui s'est relevée être centrale pour la Fondation Avril et qui a été au-delà de ses attentes. Cette première expérimentation nous a confortés dans l'envie de lancer un véritable cycle d'appels à projets TAP. Une deuxième édition a ainsi été lancée en 2021 dans le bassin Adour Garonne avec l'Agence de l'eau, la région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat. Un troisième appel à projets est cours de préparation.

Nous travaillons désormais à pérenniser cette démarche TAP et à construire ses prochaines étapes afin de répondre le plus précisément possible aux besoins des territoires et à l'urgence des transitions agricoles et environnementales.

Gérard Tubéry
Président de la Fondation Avril



Le Massif central est un territoire fortement agricole : vaste comme l'Autriche ou le Portugal, il s'agit d'une des premières prairies permanentes d'Europe et d'une terre historiquement tournée vers l'élevage mais aussi la transformation des produits issus des exploitations. Aujourd'hui, le secteur primaire demeure le seul secteur d'activité présent dans la quasi-totalité des communes du massif et occupe toujours près de 6% des actifs.

Le principal enjeu pour le Massif central est de rester une montagne habitée et habitable, dynamique, capable d'attirer et maintenir des entreprises et des actifs, en s'appuyant sur la conservation et la valorisation de son patrimoine naturel.

Au cœur des attentes des consommateurs et des citoyens, l'agriculture, qui participe à l'ancrage d'activités et d'emplois sur les territoires, se trouve questionnée sur les conditions dans lesquelles elle fournit les matières premières et alimentaires tout en préservant l'environnement. L'élevage, extensif essentiellement, conduit à l'herbe, est gage d'écosystèmes riches en biodiversité, d'ouverture des milieux et paysages, de séquestration carbone, mais aussi de produits territoriaux de qualité. Dans un contexte de production soumis en outre à de nombreux aléas (marchés, changement climatique, géopolitique...), l'agriculture, et l'élevage en particulier, doit répondre à des enjeux divers et complexes sur les plans écologique, social, économique et sanitaire.

Afin de construire de nouveaux modèles de développement plus résilients, plus durables dans le cadre de la transition agro-écologique, il est nécessaire de capitaliser sur l'innovation des acteurs des territoires. Ainsi, l'État et la Fondation Avril ont lancé en 2019, un appel à projets commun Massif central « Territoires à agricultures positives (ou TAP) » dont l'objectif est de favoriser l'émergence de projets locaux multi-acteurs, associant développement territorial et transitions agricoles dans le Massif central pour répondre à ces problématiques. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs de la loi Montagne de 1985 qui, au-delà de reconnaître le développement équitable et durable des territoires de montagne comme objectif d'intérêt national, donne à ces territoires les moyens de leur auto-développement. Elle s'appuie également sur une forte dynamique locale, dans le cadre du cluster herbe Massif central, véritable plateforme collaborative, constituée entre les secteurs agricoles, agroalimentaires, environnementaux, recherche, enseignement et les territoires, œuvrant au développement des filières qui valorisent les produits et services issus des ressources herbagères et pastorales du massif.

Cette 1^{ère} édition d'appel à projets « TAP » a permis l'émergence d'un partenariat inédit en Massif central entre l'État et un acteur privé - La Fondation Avril - ainsi que la création de collectifs d'acteurs forts et stables, via la sélection de 9 projets que vous découvrirez dans cet ouvrage. Ces initiatives apportent différentes réponses et solutions possibles pour accélérer les transitions agro-écologiques dans les territoires, ainsi que leur transfert - en particulier en lien avec l'enseignement agricole - en direction des agriculteurs et conseillers de demain. Le présent cahier de capitalisation propose un premier retour d'expériences sur les initiatives conduites et il donne à voir tout l'intérêt de reconduire de tels appels à projets associant les partenaires financiers (publics et privés) intéressés au développement du Massif central. Ces partenariats ouvrent de nouvelles perspectives pour favoriser l'émergence de projets variés qui pourront constituer autant de réponses possibles aux besoins impératifs de transition des filières et territoires pour répondre aux défis à relever.

J'espère que ce premier exemple ouvre la voie à une longue série d'initiatives similaires qui contribueront au développement du Massif central.

Fabienne BUCCIO

*Prefète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Prefète coordonnatrice du Massif central*



Pour cette première édition de l'Appel à projet « territoires à agriculture positive » la Fondation Avril a souhaité associer la Fondation RTE à la phase de capitalisation et de mise en réseau des acteurs. La Fondation RTE est dédiée au développement des territoires ruraux, mais cela n'en fait pas une spécialiste des herbages en moyenne montagne. Elle connaît cependant bien le Massif central, et y a conduit seule ou en partenariat plusieurs projets portés par des associations visant à réunir divers acteurs locaux en faveur d'un objectif en commun.

La Fondation Avril souhaitait pouvoir partager ces expériences de projet multi acteurs, agricoles et non agricoles (collectivités locales, entreprises, associations, citoyens, universités...). La démarche vise à initier des projets générateurs de revenus pour les agriculteurs et de bien d'autres bénéfices pour le territoire : paysage, identité, circuits courts, meilleure gestion des ressources locales, innovation sociale, renforcement des capacités de coopérations locales. Nous nous réjouissons que soit publiée cette méthodologie où mécènes et financeurs public se sont alliés pour la réussite des projets locaux de coopération entre acteurs du territoire, avec et autour des agriculteurs.

Frédéric DOHET
Délégué général de la Fondation RTE

INTRODUCTION

>>> EN 2019, LANCEMENT DU PROGRAMME TERRITOIRES À AGRICULTURES POSITIVES ET MISE EN PLACE D'UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE POUR FACILITER LA RÉUSSITE DES PROJETS ET LEUR ESSAIMAGE

En 2019, La Fondation Avril, Reconnue d'Utilité Publique, et la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne Rhône-Alpes coordonnatrice de Massif central identifiaient concomitamment l'intérêt de développer un dispositif d'accompagnement innovant pour favoriser l'émergence de projets locaux multi-acteurs associant développement territorial et transitions agricoles. De leur rencontre et en partenariat avec le commissariat de Massif central naissait un appel à projets coconçu par ces structures et ayant cet objectif.

Porté par la Fondation Avril, le programme Territoires à Agricultures Positives (TAP) est maintenant programmé tous les deux ans dans une région française différente. Des appels à projets communs similaires à celui expérimenté dans le Massif central y sont lancés en partenariat avec un ou des acteurs(s) public(s) de ces régions.

Les neuf projets retenus étaient ainsi libellés :

- Un atelier laitier collectif et territorial en Lozère
- Le Puy-de-Dôme face au défi de la disparition de la culture betteravière
- Accompagner les éleveurs face au changement climatique
- Nos étangs, des sources et des ressources [En Haute Vienne]
- Des semences locales pour une meilleure résilience des prairies naturelles du Cantal.
- L'apiculture en Combrailles grâce à l'abeille noire locale
- Montagne habitée, agriculture intégrée [Grand site de France Puy Mary]
- La filière ovine Causses du lot pour un élevage de montagne à haute performance environnementale
- Les « Tommes du Morvan » pour préserver les espaces herbagers de moyenne montagne



Photographie : Nicolas Chatard, JA

Les modalités d'accompagnement des lauréats étaient doubles, à la fois un soutien financier : « *L'appel à projets financera la partie ingénierie/animation des projets qui se déroulera sur une période pouvant aller jusqu'à trois ans* » (entre 10.000 et 50.000 euros par projet sur deux ou trois ans) ; mais aussi un accompagnement à la montée en compétence, mise en réseau et capitalisation, souhaité et financé par les partenaires de l'appel à projets, la Fondation Avril, la DRAAF et l'ANCT.

Profitant de cette initiative, trois structures, Sol et Civilisation, Cap Rural et AgroParisTech (la chaire InterActions d'AgroParisTech) se sont associées pour proposer la mise en place d'un dispositif de « capitalisation, montée en compétence, mise en réseau » innovant pour tirer du suivi et de l'accompagnement de ces projets des enseignements phares du point de vue de la caractérisation des transitions, de leur conduite de la transition et des nouvelles coopérations agriculteurs / autres acteurs pour des Territoires à Agricultures Positives.

Ce « livre blanc » se propose de mettre en avant les principaux enseignements tirés de ce dispositif et de l'accompagnement des principaux acteurs de ces projets. Ils sont destinés à l'ensemble des acteurs et des institutions agricoles comme non agricoles soucieux de participer au maintien d'un tissu agricole et rural dynamiques dans les territoires en France. Ils doivent également permettre l'essaimage réussi, sur d'autres territoires ruraux, de l'appel à projets public-privé expérimenté dans le Massif central.

>>> UN PROGRAMME MARQUÉ PAR DE FORTES SPÉCIFICITÉS, QUI PERMETTENT D'ÉCLAIRER LES « TRANSITIONS AGRICOLES » SOUS UN JOUR PARTICULIER.

Le programme TAP dans cette première édition avait des attendus forts.

L'enjeu de ce programme était ainsi explicité dans le cahier des charges: « *cet appel à projet [...] invite tous les acteurs concernés par l'agriculture du Massif central à **travailler ensemble sur des projets créateurs de valeurs partagées** associant développement territorial et transitions agricoles* », et en insistant sur l'importance « **d'engager un processus de réflexion et de création collectif** pour faire face aux défis majeurs auxquels est confrontée l'agriculture du Massif central et mettre en œuvre une démarche de valorisation des spécificités du massif ».

Quant à l'objectif, il était ainsi libellé : « *L'objectif de cet appel à projets est de permettre **l'émergence de nouvelles coopérations territoriales, la création de connaissances et la production de valeurs autour de l'agriculture durable** du Massif central, dans une logique de préservation des ressources notamment l'herbe*».

Autre parti pris extrêmement fort de cet appel à projet, l'importance donnée « au territorial », ne serait-ce que par son intitulé « Territoires à Agricultures Positives ».

De fait, la première édition du programme TAP s'inscrit dans une logique de « recherche-action », et avec ces principes directeurs-là, elle a eu la particularité de permettre une grande diversité de projets, de pratiques, de création de liens et de partenariats. En ce sens, TAP sera souvent désigné comme un programme mais aussi parfois comme une démarche. Cette diversité était soutenue par une forme d'expérimentation qui **ne cherche pas à uniformiser** les projets, avec des projets qui ne se sont pas copiés les uns les autres mais qui au contraire ont suivi leur propre trajectoire.

>>> SIX GRANDES CARACTÉRISTIQUES QUI RENDENT CE PROGRAMME PARTICULIÈREMENT PORTEUR D'ENSEIGNEMENTS SUR LES TRANSITIONS

Pour l'équipe de la chaire InterActions d'AgroParisTech, Cap Rural et Sol et Civilisation, qui a accompagné la « mise en réseau et montée en compétences » des porteurs de projets et qui est en charge de la capitalisation, différents points spécifiques à cet appel à projets permettent de questionner et de porter un regard particulièrement intéressant sur ces « transitions agricoles » et de contribuer ainsi à mieux les comprendre pour mieux les accompagner.

CARACTÉRISTIQUE N°1

PRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ DES PROJETS LAURÉATS

Le programme TAP est un appel à projet qui a la particularité de permettre une grande diversité dans les projets, une diversité de pratiques, une diversité de porteurs de projet, une diversité de création de liens de partenariats, une diversité de contextes ruraux, etc. La diversité est soutenue par une forme d'expérimentation qui ne cherche pas à uniformiser les projets.

Étant donné les grandes marges de manœuvre laissées aux acteurs des territoires dans cet appel à projet pour traduire les attendus du programme, par quelles entrées, sur quels sujets, ont-ils conçu et mis en œuvre leurs projets de « Territoires à Agricultures Positives » ?

CARACTÉRISTIQUE N°2

RACONTER DES CHEMINS DE TRANSITION AGRICOLE

Ce programme s'inscrit dans le mouvement actuel des « transitions ».

La transition désigne le processus par lequel les principes qui régissent un système sont modifiés de façon radicale, entraînant un ensemble de changements concernant autant les valeurs des acteurs que les techniques qu'ils utilisent.¹

Les transitions agricoles observées dans TAP réfèrent certes à des enjeux technico-économiques, des trajectoires de changement agricole mais elles répondent aussi à des perspectives plus stratégiques de transformations des territoires, dans un lien sans doute plus fort qu'il n'y paraît avec des acteurs qui dépassent la filière agricole proprement dite.

Pour l'équipe de capitalisation, l'enjeu ici est donc de mieux comprendre des transitions agricoles « en train de se faire », contributrices d'une amélioration effective d'une situation territoriale donnée.

1. Laurent Hazard, Marie-Benoît Magrini, Guillaume Martin, Dictionnaire d'Agroécologie, 16/06/2017 <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/transition-agroecologique/>

CARACTÉRISTIQUE N°3

**NOURRIR DES TRANSITIONS AGRICOLES
PAR LES DYNAMIQUES COLLECTIVES TERRITORIALES**

La démarche TAP pour ce premier appel à projets, si elle ne comportait que peu de prescriptions sur les thématiques et la façon de les traiter, était en revanche très précise concernant l'exigence que les projets retenus devaient reposer sur « une démarche collective forte issue d'un partenariat multi-acteurs basée sur une coopération agriculteurs - acteurs de la R&D et des chaînes de valeurs - acteurs du territoire » et l'enseignement agricole, dans la perspective de « fédérer les acteurs ». Si l'enjeu de renforcer la capacité des acteurs à coopérer est bien identifié dans les « transitions », il est bien souvent abordé comme un moyen pour atteindre des objectifs par ailleurs prédéfinis. Or, dans cet appel à projet, l'angle retenu était que c'est en améliorant les relations entre acteurs, en les accompagnant à mieux coopérer (on pourrait dire « comme un objectif en soi »), que les transitions agricoles pouvaient aussi être sources de créations de valeurs multiples dans les territoires, en faisant confiance aux acteurs des territoires pour juger seuls des projets qui leur paraissaient cruciaux à traiter ensemble. C'est donc tout particulièrement par cette entrée des relations entre acteurs que cet Appel à Projets s'est démarqué.

Pourquoi et comment des non-agriculteurs et des agriculteurs ont-ils souhaité, depuis leur territoire, se retrouver pour faire projet ?

CARACTÉRISTIQUE N°4

**QUESTIONNER LA CRÉATION DE VALEURS POUR AMÉLIORER
LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET TERRITORIALES**

Tout spécialement en matière d'agriculture, le terme même de « transition » peut être trompeur s'il laisse entendre qu'il s'agit de passer d'un point A – donc d'un « modèle » jugé dans un contexte donné de moins en moins efficace, efficient, pertinent et résilient – à un nouveau système à l'équilibre B qui serait lui bien connu et bien identifié... Un dispositif de financement et d'accompagnement de la « transition agricole » serait alors fléché vers la contribution à l'atteinte de ce point B, qui pourrait être caractérisé par des indicateurs à atteindre. Or, loin d'un atterrissage vers un modèle « agricole » a priori défini, en l'état actuel des choses, c'est bien plus une mise en mouvement qu'il s'agit de faciliter, aux grandes caractéristiques précisées dans les pages précédentes. D'où l'objectif ainsi libellé de cet appel à projets : « *permettre l'émergence de nouvelles coopérations territoriales, la création de connaissances et la production de valeurs autour de l'agriculture durable du Massif central, dans une logique de préservation des ressources notamment l'herbe* ».

Autour de quelles « valeurs », des agriculteurs et non agriculteurs ont-ils coopéré ? Quelles ont été les « valeurs » créées ? A quoi faut-il être attentif dans cette phase cruciale d'émergence ? Quels principes les acteurs ont-ils souhaité mettre dans leurs projets ?

CARACTÉRISTIQUE N°5

INVITER À FAIRE PROJET AUTREMENT



Photographie : Causses Quercy - brebis CDL ©PNRCQ
SC

L'appel à projet a insisté sur la nécessité d'entraîner dans les projets différentes parties prenantes des problématiques agricoles dans les territoires du Massif central. Aux côtés d'intercommunalités, de syndicats mixtes, de Grand Sites, de Parcs naturels régionaux..., les acteurs du développement agricole étaient également bien présents comme les chambres d'agriculture, les coopératives, les groupements, les lycées agricoles, les syndicats... Mais, certains projets associaient également une composante plus citoyenne ou associative, ayant pour conséquence de « désiloter » les habitudes de développement territorial et donc questionner la structuration des projets de manière différente, souvent plus concrète, avec des objectifs de réalisation à très court terme.

Si les territoires redeviennent des « entités stratégiques », les transitions en cours ne peuvent se traiter uniquement au niveau des territoires. Elles appellent des repositionnements et des façons différentes de les accompagner par les acteurs plus institutionnels. La singularité du dispositif d'accompagnement visait aussi

lors de temps spécifiques à faire travailler ensemble acteurs institutionnels et porteurs de projets sur la conduite des transitions, dans un esprit de réciprocité. **Faire projet autrement consiste d'abord et avant tout à repérer dans ces projets ce qui fait signe de changement :**

- dans les pratiques technico-économiques des projets,
- dans les manières de construire une gouvernance des projets selon une approche plus horizontale et moins verticale,
- dans l'attitude de recherche de mises en lien avec des acteurs nouveaux aux univers référentiels de chacun.

PARTIE CONCLUSIVE ET CARACTÉRISTIQUE N°6

TAP : REGARDS CROISÉS

Sixième et dernière caractéristique, celle qui tient à l'intitulé même du programme : « Territoires à Agricultures Positives ». Là encore, dans le cahier des charges, aucune définition de ce terme. Ce triptyque, Territoires / Agricultures / Positives, sera abordé et discuté dans une partie conclusive à ce livre blanc, en croisant le regard des quatre membres de l'équipe de « mise en réseau, montée en compétences et capitalisation » qui ont participé à et suivi l'ensemble de cette première édition de « Territoires à Agricultures Positives ».

APPRENDRE DES TRANSITIONS PAR LE PROCESSUS ET DES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Pour l'équipe de capitalisation l'objet de ce livre blanc est de tirer des enseignements de ces « changements en train de se faire ». Le parti pris est que c'est aussi dans le processus, dans « la façon de les concevoir et de mettre en œuvre les transitions », qu'il serait possible de tirer des enseignements partageables, et non strictement dans les solutions et des actions trouvées.

Le prisme retenu est double : celui de regarder les projets en train d'émerger, se construire mais aussi parfois à avoir du mal à fédérer ou activer une action concrète ; celui d'une analyse de l'engagement des acteurs, de collectifs, dans la dynamique de projets impulsée par TAP. L'observation participante de l'équipe de capitalisation ne s'est donc pas faite dans une visée d'évaluation mais de compréhension des processus de projet. Le but étant ici d'en tirer des enseignements permettant d'intégrer ces derniers dans des démarches de transitions agricoles dans d'autres programmes et d'autres territoires porteurs « de l'esprit TAP ».

Ce livre blanc est aussi le premier d'une collection qui va s'enrichir des enseignements des démarches d'accompagnement et de capitalisation des autres appels à projets TAP, le deuxième étant déjà en cours dans le bassin Adour-Garonne depuis 2021.

CARACTÉRISTIQUE N°1

PRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ DES PROJETS LAURÉATS

> 1

1. LES TERMES DU DÉBAT

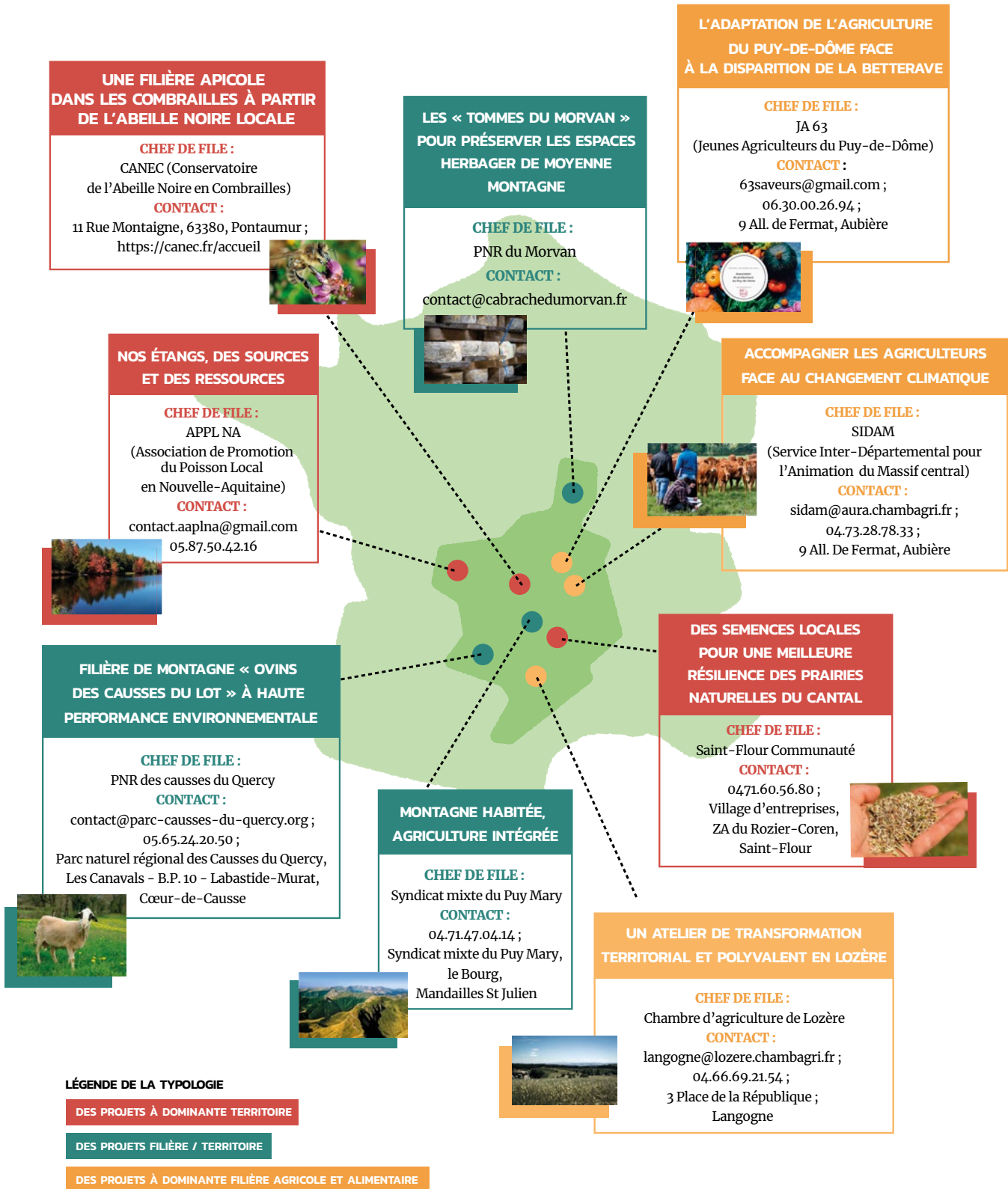
Le programme TAP est un appel à projet qui a la particularité de permettre une grande diversité dans les projets, une diversité de pratiques, une diversité de porteurs de projet, une diversité de création de liens de partenariats, une diversité de contextes ruraux, etc. La diversité est soutenue par une forme d'expérimentation qui ne cherche pas à uniformiser les projets.

Étant donné les grandes marges de manœuvre laissées aux acteurs des territoires dans cet appel à projet pour traduire les attendus du programme, par quelles entrées, sur quels sujets, ont-ils conçu et mis en œuvre leurs projets de « Territoires à Agricultures Positives » ?

2. CHEMIN FAISANT, UNE DIVERSITÉ DE PROJETS, DE THÉMATIQUES AGRICOLES, DE PORTEURS ET DE COLLECTIFS

Les projets lauréats sont répartis dans les 4 régions et 6 des 22 départements du Massif central. De par la diversité des situations géographiques (en moyenne montagne, sur les marges du Massif) ou dans des configurations morphologiques volcaniques ou granitiques, l'AAP propose une typologie d'agricultures sur une grande variété de situations physiologiques. A cette diversité des formes géographiques s'ajoute une grande diversité de projets agricoles contribuant à enrichir et dé-spécifier les enjeux agricoles d'un type de production ou de pratique. Enfin, les échelles territoriales porteuses des projets sont aussi très diverses (du Grand Site de France Puy-Mary à la petite région agricole en passant par les Parcs Naturels Régionaux...), ce qui permet d'étudier une grande variété de configurations d'acteurs et de projets territoriaux.

LES 9 PROJETS TAP 1



>>> UNE FILIÈRE APICOLE DANS LES COMBRAILLES À PARTIR DE L'ABEILLE NOIRE LOCALE

CHEF DE FILE :

CANEC (Conservatoire de l'Abeille Noire en Combrailles)



CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Le CANEC, collectif d'acteurs du territoire qui travaille en collaboration étroite avec le Lycée Agricole des Combrailles, a pour ambition la préservation de l'abeille noire des Combrailles en favorisant le déploiement de ruchers par des apiculteurs amateurs mais aussi professionnels, notamment par le biais de la diversification des activités agricoles présentes sur le territoire.

DÉROULÉ DU PROJET :

Pour développer la filière, le CANEC sensibilise, forme et communique auprès des particuliers et des agriculteurs pour les encourager à participer à l'élevage apicole, notamment comme activité de diversification agricole. Quelques apiculteurs professionnels se sont également installés sur le territoire. Afin de valoriser la démarche, une marque de qualité (logo, étiquette, cahier de ressources...) a été créée dès 2020 pour les apiculteurs respectant un cahier des charges élaboré par le CANEC, en accord avec les apiculteurs des Combrailles. Le CANEC a participé, en partenariat avec les collectivités locales, à la construction d'une miellerie... une miellerie collective qui sera opérationnelle à la saison 2023. En parallèle du développement de la filière, le CANEC mène également plusieurs partenariats avec des acteurs nationaux et européens de la recherche. Il sensibilise également le grand public *via* l'édition de plaquettes, et les plus jeunes *via* des interventions dans des écoles et l'installation de ruchers.

BILANS ET PERSPECTIVES :

Au-delà de l'accroissement du cheptel (développement des ruches, création de stations de fécondation) qui reste extrêmement dépendant des conditions météorologiques et des maladies, le projet du CANEC a permis d'engager des partenariats avec des agriculteurs et des apiculteurs professionnels afin de créer un réseau qu'il s'agira de formaliser d'animer dans le futur et qui aura pour vocation la structuration d'une filière locale. La mise en route d'un équipement collectif ainsi que l'instauration d'une marque collective devraient consolider cette démarche. Parallèlement, le CANEC poursuit ses activités de sensibilisation et d'éducation. De nombreux outils ont ainsi été mis en place mais une incertitude persiste sur la capacité de les faire fonctionner, notamment au regard du manque de moyens humains alloués.

LIEN :

<https://canec.fr/accueil/>

>>> DES SEMENCES LOCALES POUR UNE MEILLEURE RÉSILIENCE DES PRAIRIES NATURELLES DU CANTAL

CHEF DE FILE :

Saint-Flour Communauté



CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Afin de préserver l'agriculture herbagère de montagne et de conserver la diversité floristique territoriale, le projet a pour objectif d'adapter les pratiques d'implantation et de régénération de prairies par l'utilisation de semences collectées dans les prairies naturelles locales.

DÉROULÉ DU PROJET :

Le projet a été lancé autour d'un groupe d'agriculteurs intéressés, qui a testé des semences issues de prairies naturelles dans leurs parcelles, accumulant ainsi des connaissances sur les bonnes pratiques à mener. En plus de cela, des diagnostics multifonctionnels (DIAM) du système fourrager, qui se basent sur la typologie des prairies du Massif central, ont été réalisés chez 5 agriculteurs du projet afin de leur permettre une meilleure utilisation de la ressource en herbe sur leurs exploitations.

BILANS ET PERSPECTIVES :

Les résultats du projet ont été encourageants et intéressent une diversité d'acteurs. La dynamique partenariale et territoriale forte a permis d'accompagner de manière individualisée les agriculteurs engagés dans l'expérimentation et a également abouti à une production importante de données scientifiques et techniques. Une phase de capitalisation est désormais en cours avec la création d'un recueil techniques, des fiches et retours d'expériences pour les agriculteurs et structures souhaitant mettre en place des projets similaires. L'autonomisation des agriculteurs, par exemple à travers un collectif, reste à un enjeu à moyen et long terme.

LIEN :

<https://saint-flour-communaute.fr/un-recueil-de-savoirs-pour-produire-des-semences-locales-dans-nos-prairies/>

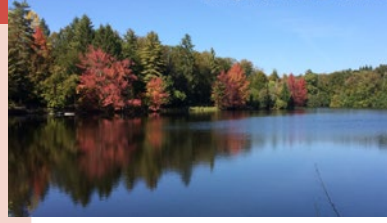
CONTACT :

04.71.60.56.80

>>> NOS ÉTANGS, DES SOURCES ET DES RESSOURCES

CHEF DE FILE :

APPL NA (Association de Promotion du Poisson Local en Nouvelle-Aquitaine)



CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Le Limousin possède de nombreux plans d'eau, dont la gestion manque d'efficacité, essentiellement faute d'usage économique, ce qui les rend vulnérables à la politique d'effacement des étangs au titre de la continuité écologique. L'objectif du projet est d'améliorer la gestion des étangs et leur valeur environnementale en lançant une filière créatrice de valeurs durables à partir du poisson local.

DÉROULÉ DU PROJET :

Le projet se décline en 3 volets : 1) Volet « Poissons d'ici » qui a pour objectif de développer la pisciculture et la consommation de poissons locaux. Une réflexion a été engagée entre l'association, les propriétaires d'étangs ainsi que les pisciculteurs intéressés afin de réfléchir aux conditions de création d'une filière locale de poisson. Par ailleurs, plusieurs expérimentations ont été conduites concernant la transformation et la commercialisation du poisson (auprès des restaurateurs, en grande surface ou encore en restauration collective). 2) Volet « Pelo'innov » qui porte sur la valorisation des sédiments des étangs, et en premier lieu la caractérisation des boues. Ce volet répond à de nombreux intérêts. 3) Volet « Séjours Etang » qui a l'ambition de structurer une offre touristique autour de la pêche « no kill ».

BILANS ET PERSPECTIVES :

Aujourd'hui, l'APPL NA, en partenariat avec le l'EPLEFPA (établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole) d'Ahun, lance Carpe Mina, un projet avec 2 sites en expérimentation pour fabriquer des beignets de carpe. Pour le mener à bien, elle souhaite construire un partenariat avec une structure accompagnant la structuration de filières aquacole et le changement d'échelle. Un partenariat avec AgroParisTech est également envisagé pour capitaliser sur la création de l'atelier de fish and chips. L'ambition à court et moyen terme est donc de consolider la valorisation de la carpe pour la restauration collective. L'engagement de nouveaux pisciculteurs et la sécurisation de leurs débouchés, en particulier à travers la création d'une marque, reste un axe de travail pour le futur. Les nombreux enjeux du volet « Pelo' Innov » rend le projet complexe sur le plan de l'ingénierie financière, en particulier sur l'articulation entre le projet associatif et des enjeux de dépôt de brevets. Une feuille de route pour le développement de la pêche No-Kill doit être produite.

LIEN :

<https://APPLNA.assoconnect.com/>

CONTACT :

contact.APPLNA@gmail.com ; 05.87.50.42.16.

>>> LES « TOMMES DU MORVAN » POUR PRÉSERVER LES ESPACES HERBAGERS DE MOYENNE MONTAGNE

CHEF DE FILE :

PNR du Morvan



CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Dans un contexte de petite montagne, de maintien de la diversité des prairies naturelles, de fermeture des paysages et de recherche de diversification, le PNR du Morvan a proposé à une trentaine de producteurs laitiers de consolider leurs systèmes herbagers via la création collective d'une gamme de tommes de qualité, fabriquées à partir de lait de chèvre, de brebis ou de vache.

DÉROULÉ DU PROJET :

Le PNR a accompagné des éleveurs intéressés par la transformation de leur lait (vache, chèvre et brebis) pour définir des conditions de production et de commercialisation de leur fromage : élaboration de cahiers des charges de production, de transformation, création d'un nom, d'une identité visuelle, d'une stratégie de communication... De ces échanges est née une tomme, la « Cabrache », qui connaît un franc succès dans le Morvan. Le centre fromager de Bourgogne et Bio Bourgogne ont été des partenaires clefs tout au long de la démarche tout comme la chaire InterActions d'AgroParisTech ayant accompagné l'animation pour la définition du nom et la structuration des valeurs de la marque.

BILAN ET PERSPECTIVES :

Face à l'augmentation de la demande, le PNR incite de nouveaux professionnels à rejoindre le premier noyau constitué. Une réflexion démarre pour structurer le collectif dans le cadre d'un accompagnement en vue de la possible création d'un GIEE en 2023. A terme, la gestion de la marque « Cabrache » pourrait être transférée du PNR à une association locale, Morvan Terroirs, qui se positionnerait comme « pépinière au service de l'émergence de nouveaux collectifs ».

LIEN :

<https://www.cabrachedumorvan.fr/>

CONTACT :

contact@cabrachedumorvan.fr

>>> MONTAGNE HABITÉE, AGRICULTURE INTÉGRÉE

CHEF DE FILE :

Syndicat mixte du Puy Mary



CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Face à la diminution de la pression pastorale, en particulier sur les estives, liée à la déprise démographique, au recul de la filière ovine et à la prédation du loup, le Grand Site du Puy Mary, pour conserver son label et maintenir l'attractivité, s'est fixé pour objectif de lutter contre l'enfrichement des espaces à travers la dynamisation de l'agropastoralisme ovin en estives collectives.

DÉROULÉ DU PROJET :

Le projet a démarré par une enquête pastorale menée avec le service pastoral Auvergne Estives et le PNR des Volcans d'Auvergne. Elle a abouti à une cartographie de potentiels points d'abreuvement collectifs et des contrats ont été signés avec certains propriétaires de ces sources pour réaliser ces points d'abreuvement. Ce même état des lieux a permis d'identifier 4,00 ha de friche, qui ont été mis à disposition des éleveurs pour être pâturés par les brebis en estive, dans l'objectif d'ouvrir le paysage. Six éleveurs se sont ainsi réunis au sein d'un groupement pastoral qui, grâce à l'accompagnement du Grand Site et de la Coopérative de Transhumance et d'Amélioration des Structures Agricoles (COPTASA), s'est adjoint les services de bergers. La première estive a ainsi pu se dérouler à l'été 2021. Un projet de valorisation de la myrtille sauvage est aussi à l'étude.

BILAN ET PERSPECTIVES :

Le projet de reconquête et de requalification des points d'abreuvement sera intégré à un plan de paysage mené par le Syndicat mixte. Il permettra notamment de définir un cadre pour le stockage de l'eau en montagne. Le travail de réflexion sur une IGP « Agneau des volcans » se poursuit, avec le soutien du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) et en partenariat avec le Grand Site du Puy de Dôme. La mise en place d'une filière collective autour de la myrtille sauvage très présente dans le Puy Mary, est à ce jour moins structuré.

CONTACT :

04.71.47.04.14

>>> FILIÈRE DE MONTAGNE « OVINS DES CAUSSES DU LOT » À HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

CHEF DE FILE :

PNR des causses du Quercy



CONTEXTE ET OBJECTIFS :

L'élevage ovin sur les causses est à l'origine de ses paysages ouverts et de sa biodiversité exceptionnelle. La brebis Causses du Lot, quant à elle, a du mal à être valorisée économiquement car ses agneaux ne correspondent plus aux standards bouchers. L'objectif du projet est de renouveler l'intérêt autour de cette brebis, d'identifier des savoir-faire et bonnes pratiques environnementales, pour valoriser le métier et les produits porteurs des valeurs du territoire. Ce projet, coordonné par Parc naturel régional des Causses du Quercy en collaboration avec l'organisme et entreprise de sélection ovine Ovilot associe la Chambre d'Agriculture du Lot, des acteurs de la filière et des éleveurs, ainsi que d'autres acteurs du territoire notamment les acteurs de l'enseignement

DÉROULÉ DU PROJET :

Le projet se décline en 3 axes : 1) Déterminer les pratiques d'élevage à HVE de la brebis : définition des pratiques à valoriser à partir d'un choix parmi des pratiques existantes et de diagnostics d'exploitations agricoles. 2) Moderniser la consommation d'agneaux : des enquêtes menées sur la consommation de viande ovine en GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) et en restauration hors domicile et commerciale. Un partenariat a également été monté avec un Brevet Professionnel Boucher et Cuisinier de l'école des métiers de Cahors pour mettre au point de nouvelles recettes présentées ensuite aux éleveurs. 3) Valoriser le métier d'éleveurs : enquêtes menées pour aboutir à une stratégie de communication autour de ce qu'offre la brebis et l'élevage sur le territoire.

BILAN ET PERSPECTIVES :

L'enjeu est désormais de profiter de ce regain d'intérêt autour de la brebis pour aller plus loin que le label préexistant et trouver des pratiques communes. Un espace-test agricole destiné à accueillir puis installer de nouveaux éleveurs est en cours de structuration sur le territoire. Un groupe de travail « installation » s'est également monté. Un outil collectif de transformation est désormais à l'étude, principalement pour la transformation de brebis, car les prix de l'agneau ont connu une forte hausse. Les études ont abouti à la réalisation d'un slogan et d'un logo. La construction d'un « storytelling » autour de la brebis est en cours.

CONTACT :

contact@parc-causses-du-quercy.org ; 05.65.24.20.50

>>> L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE DU PUY-DE DÔME FACE À LA DISPARITION DE LA BETTERAVE

CHEF DE FILE :

JA 63 (Jeunes Agriculteurs du Puy de Dôme)



CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Afin de faire face à la fin de la filière de la betterave sucrière dont la production a été brutalement arrêtée suite à la fermeture de la sucrerie Bourdon, les JA ont souhaité conserver et valoriser le potentiel des terres irriguées en développant des circuits courts diversifiés, avec l'implantation de cultures fourragères et légumières dédiées à une consommation locale.

DÉROULÉ DU PROJET :

Afin de créer ces nouveaux circuits, les agriculteurs intéressés ont développé la culture légumière, notamment grâce à des appuis techniques, et se sont regroupés dans une association : 63 saveurs. Cette dernière met en commun leur production, afin de proposer une diversité de produits et des volumes plus importants. En parallèle, des tests concluants ont été menés sur la valorisation de la betterave fourragère comme aliment pour les vaches. Les JA 63 souhaitent également se rapprocher de l'association Terre d'Emplois 63 pour créer de la formation en maraîchage, dans l'objectif d'assurer la disponibilité en mains d'œuvre dans cette production. Aussi, les adhérents de l'association 63 saveurs vont bénéficier d'une formation proposée par la Chambre d'Agriculture du Rhône pour acquérir des compétences techniques et économiques (coût de production, marge brute...).

BILAN ET PERSPECTIVES :

L'association continue de se développer avec l'intégration de nouveaux agriculteurs, l'acquisition d'un local et d'un frigo, l'embauche d'un commercial et d'un salarié pour effectuer les livraisons... Elle a également structuré sa communication à l'aide d'étiquettes et d'un logo. L'association a vocation à se pérenniser, avec un objectif de rentabilité.

LIEN :

<https://www.63saveurs.com/>

CONTACT :

63saveurs@gmail.com ; 06.30.00.26.94

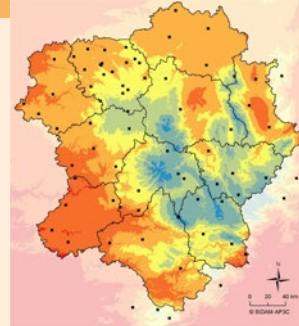
>>> ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : AP3C

CHEF DE FILE :

Le Service interdépartemental pour l'animation du Massif central (SIDAM)

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Le projet AP3C (Adaptation des pratiques culturelles au changement climatique) mené par le SIDAM avait pour objectifs d'expérimenter une méthode d'accompagnement collaborative des agriculteurs pour adapter leurs systèmes d'exploitation au changement climatique. Le projet financé est une sous-étape du projet global. Ainsi, les partenaires ont souhaité accompagner les agriculteurs du Massif central en s'appuyant sur les projections climatiques et agronomiques sur l'ensemble du Massif central pour une utilisation concrète de ces résultats et leur appropriation par les agriculteurs.



DÉROULÉ DU PROJET :

Le projet AP3C a abouti à la collecte et à l'analyse de nombreuses données sur le réchauffement climatique dans le Massif central. En effet, grâce au partenariat mis en place avec le lycée agricole des Vaseix (Limoges), des étudiants ont réalisé une enquête auprès d'une centaine d'élèves sur la mise en place de mesures d'adaptation de leur système d'exploitation au changement climatique. Une trame innovante d'animation (théâtre, etc) pour partager les résultats a été définie puis testée auprès d'agriculteurs ; les retours ont été très positifs.

BILAN ET PERSPECTIVES :

Le travail engagé sera poursuivi en lien avec le lycée des Vaseix. L'expérience sera capitalisée dans une infographie présente sur le site du SIDAM.

LIEN :

<https://www.sidam-massifcentral.fr/developpement/ap3c/>

CONTACT :

sidam@aura.chambagri.fr ; 04.73.28.78.33

>>> UN ATELIER DE TRANSFORMATION TERRITORIAL ET POLYVALENT EN LOZÈRE

CHEF DE FILE :

Chambre d'agriculture de Lozère



CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Face au souhait des acteurs du territoire de maintenir le pôle de formation de Langogne et afin de valoriser le lait dont le prix était très bas, la Chambre d'Agriculture de Lozère, la Communauté de communes du Haut-Allier et l'établissement de formation agricole de la Lozère ont lancé un projet de création d'un atelier de transformation laitière et de formation à Langogne. Celui-ci était destiné d'une part, à donner aux agriculteurs l'opportunité d'expérimenter la transformation laitière et la création de valeur ajoutée sur les exploitations et le territoire par la réalisation de produits locaux et d'autre part, la mise en place de formations, en lien avec le lycée agricole.

DÉROULÉ DU PROJET :

La Chambre d'agriculture a participé à la constitution et à l'animation du groupe d'agriculteurs et du comité de pilotage formé autour du projet d'atelier de transformation du lait. De nouvelles réglementations qui n'existaient pas à la création du projet ont ralenti sa mise en place, mais l'implication et l'accompagnement des acteurs institutionnels a permis de trouver des solutions au problème. Afin d'assurer la viabilité économique et sociale du projet et d'obtenir ses financements, la Chambre et ses partenaires ont ensuite travaillé sur la sécurité de l'approvisionnement en lait et sur l'offre en formation.

BILAN ET PERSPECTIVES :

Les différents délais du projet et la remontée des prix du lait ont démobilisé les agriculteurs, qui ne ressentent plus de réel besoin pour la transformation de leur lait. De plus, les difficultés vis-à-vis de l'incertitude du financement du projet rendent l'implication des partenaires complexe. Actuellement, les parties prenantes considèrent que le projet d'atelier est une réflexion à moyen terme mais partagent cependant une volonté commune de développer l'offre de formation continue pour stopper la déprise agricole.

CONTACT :

langogne@lozere.chambagri.fr ; 04.66.69.21.54

CARACTÉRISTIQUE N°2

RACONTER DES CHEMINS DE TRANSITION AGRICOLE

> 2

1. LES TERMES DU DÉBAT

Ce programme s'inscrit dans le mouvement actuel des « transitions ».

La transition désigne le processus par lequel les principes qui régissent un système sont modifiés de façon radicale, entraînant un ensemble de changements concernant autant les valeurs des acteurs que les techniques qu'ils utilisent.²

Les transitions agricoles observées dans TAP réfèrent certes à des enjeux technico-économiques, des trajectoires de changement agricole mais elles répondent aussi à des perspectives plus stratégiques de transformations des territoires, dans un lien sans doute plus fort qu'il n'y paraît avec des acteurs qui dépassent la filière agricole proprement dite.

Pour l'équipe de capitalisation, l'enjeu ici est donc de mieux comprendre des transitions agricoles « en train de se faire », contributrices d'une amélioration effective d'une situation territoriale donnée.

A. Présentation rapide des trois structures Cap Rural / Sol et Civilisation / Chaire InterActions d'AgroParisTech

Cap Rural incarne le réseau rural Auvergne-Rhône-Alpes. Il a 23 années d'expérience dans la professionnalisation des agents de développement et l'accompagnement des élus locaux sur les questions de développement local – rural et périurbain. Cap Rural est organisé en pôles d'expertise : sur les métiers et les emplois du développement local, sur les coopérations entre acteurs, sur l'ingénierie financière, sur les coopérations entre acteurs et entre territoires et sur la production de ressources (références, méthodes...).

Think tank tourné vers l'action, **Sol et Civilisation** organise et structure différents groupes de réflexions, participe à des recherches et accompagne en parallèle les acteurs des territoires dans leurs actions et innovations. Elle cherche notamment à promouvoir de nouvelles approches permettant aux gestionnaires du vivant que sont les agriculteurs, les acteurs des filières agricoles et les acteurs des territoires ruraux d'adapter leurs stratégies et d'entrer dans des logiques concrètes et opératoires de développement durable. Trois problématiques constituent le cœur des activités de Sol et Civilisation : la gestion du vivant et le rôle de l'agriculture ; le développement économique en milieu rural ; la gouvernance territoriale et interterritoriale.

La Chaire partenariale InterActions d'AgroParisTech (Innover dans les territoires et accompagner les transitions) a vocation à observer et à accompagner les actions et les dynamiques de transition qui apparaissent dans les territoires et qui dans la plupart des territoires pourraient redevenir le principal moteur de la relance et de la transition des économies locales. La Chaire vise également à construire et mettre en œuvre des dispositifs de capitalisation, d'échanges et d'expérimentations dans les territoires, à différentes échelles (du local à l'international).

2. Laurent Hazard, Marie-Benoît Magrini, Guillaume Martin, Dictionnaire d'Agroécologie, 16/06/2017, <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/transition-agroecologie/>.

B. Complémentarité du partenariat

Les compétences spécifiques et complémentaires des partenaires (professionnalisation, formation continue, production de connaissances scientifiques, accompagnement, facilitation stratégique...) avaient pour objectif :

- D'accompagner la montée en compétences des acteurs des territoires, dont les agriculteurs, sur le pilotage et l'implication dans des processus de transition, et d'en tirer **des enseignements pratiques**.
- D'assurer la **production de connaissances scientifiques** sur les processus de transition complexes.
- De faciliter la production d'**enseignements stratégiques** pour mieux accompagner et mettre en œuvre des dynamiques territoriales avec les agriculteurs créatrices de richesses et d'inventivité territoriale.

Ce travail d'accompagnement et de prise de distance s'est faite en équipe même si chaque partenaire avait un champ d'action privilégié :

- Cap Rural : mise en réseau et montée en compétences par des temps de travail entre porteurs de projets et avec des experts ;
- InterActions : production de connaissances scientifiques, pédagogie ;
- Sol et Civilisation : production d'enseignements stratégiques par une réflexion commune.

C. Une équipe qui a accompagné les projets dans leur chemin de transition : le processus de capitalisation

L'objectif général de la démarche était d'assurer une montée en compétences et une mise en réseau des acteurs engagés dans les projets TAP pour leur permettre de mieux comprendre, accompagner et mettre en œuvre des dynamiques territoriales avec les agriculteurs qui soient créatrices de richesses et d'inventivité territoriale.

Le rôle de ces trois partenaires était de capitaliser sur cette démarche pour en tirer des enseignements pratiques, scientifiques et stratégiques. Afin de prendre du recul sur la mise en œuvre de projet et les dynamiques d'acteurs, un choix aurait pu être de se placer en observateurs pour analyser *a posteriori* les chemins empruntés, les freins et limites rencontrés, ou encore les leviers mobilisés. Mais l'équipe s'est ici placée dans une toute autre posture ; en tant qu'actrice et accompagnatrice des projets. Ainsi, elle propose au cours de ce Livre Blanc des enseignements liés à l'expertise des acteurs eux-mêmes mobilisée tout au long des processus « chemin faisant ». Elle propose aussi des mises en perspectives à l'interface de ses propres compétences et expertises, de ce qui documente le concept de transition, de l'attention portée à identifier les acteurs qui se sont engagés dans les projets et à comprendre leurs motivations, à la mise en réseau des projets des uns avec les autres pour rechercher et développer des synergies, en ayant porté un regard bienveillant sur leur travail.

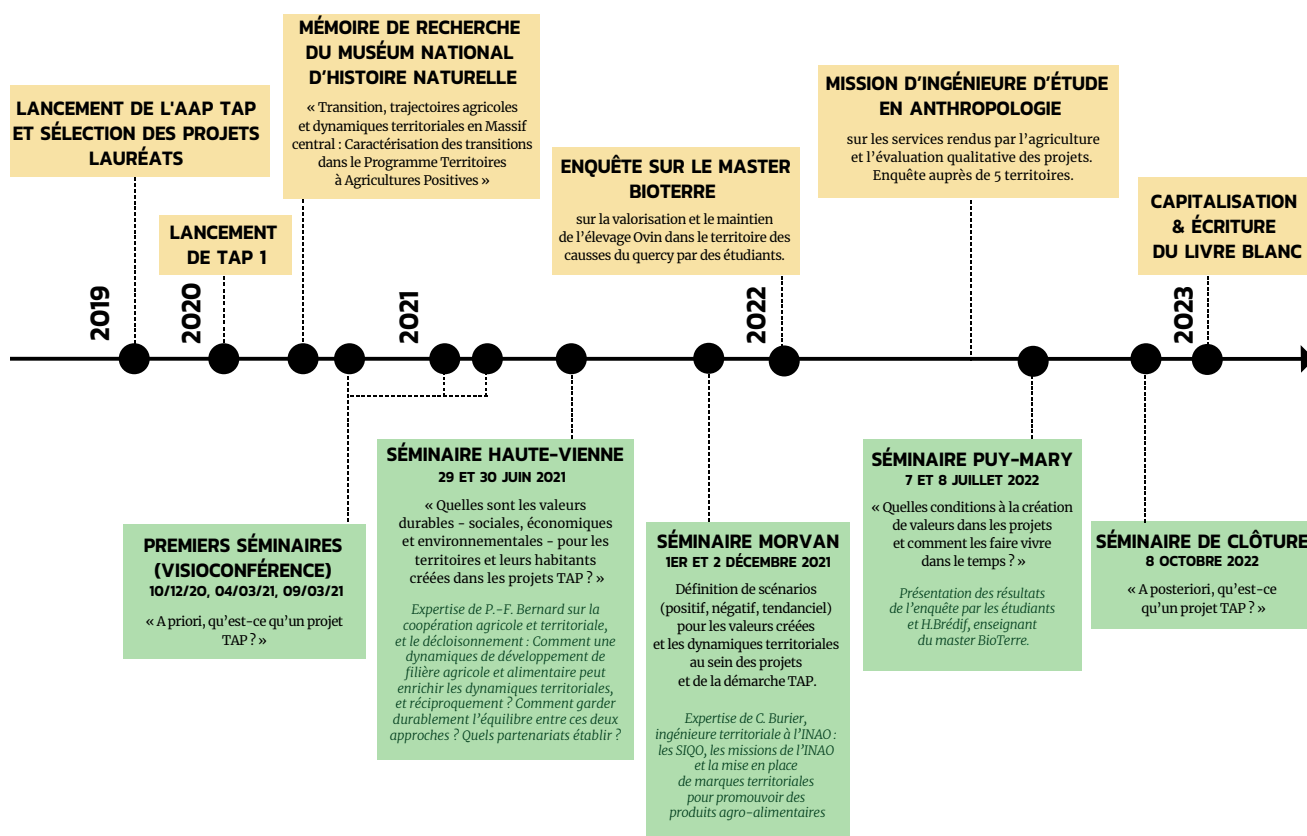


Figure 1 : évènements marquants du processus d'accompagnement des projets TAP

2. ENSEIGNEMENTS. QUELS LEVIERS POUR LES TRANSITIONS AGRICOLES ?

Pour l'équipe de capitalisation, l'enjeu ici est donc de mieux comprendre des transitions agricoles « en train de se faire », contributrices d'une amélioration effective d'une situation territoriale donnée. Nous nous sommes dès lors intéressés à cette notion de transition, dont la montée en puissance récente dans les champs politique et citoyen, du fait d'une prise de conscience plus large des enjeux écologiques au sein de la société, conduit à s'interroger sur la manière dont les acteurs dans le programme TAP s'en emparent. Dans un contexte socio-économique ou environnemental en évolution, à la fois pour les territoires ruraux et pour les activités agricoles qu'ils accueillent, la problématique demeure l'articulation des préoccupations sectorielles de l'agriculture avec les priorités institutionnelles et les attentes sociétales qui se font jour localement. Le programme TAP ne définit pas de manière normative ce qu'il entend par transition, laissant ainsi aux collectifs multi-acteurs engagés dans le programme une grande latitude pour déterminer leur périmètre d'intervention. Il n'est nullement fait mention du terme de transition ou de celui de durabilité dans les critères de sélection des projets, qui semblent privilégier une approche centrée autour de la « production de valeur ajoutée pour les agriculteurs et les autres acteurs du territoire ».

Dans ce contexte, la transition renvoie à des acceptions multiples pour les porteurs de projet qui la mobilisent rarement. L'usage ambivalent de la notion de transition donne à voir combien ce terme, souvent associé à des impératifs écologiques et/ou à une forme de radicalité, ne correspond pas à la définition des enjeux que les acteurs se font de l'agriculture dans les territoires ruraux. Ainsi, la progressivité des démarches et la démonstration par l'exemple sont-elles identifiées comme des leviers pertinents de transition, aux côtés du maintien d'une diversité d'approches et de pratiques d'expérimentation. Un préalable à la transition semble être la capacité de générer du bien-être collectif sur le territoire, qui passe par une réconciliation entre acteurs agricoles, acteurs non agricoles et habitants partageant une même réalité, ainsi qu'une meilleure appréhension de la complexité et de la manière de naviguer en incertitude. Si le terme de transition peut sembler majoritairement inopérant pour les acteurs interrogés, qui se gardent d'en proposer une conceptualisation, l'accompagnement du programme TAP permet néanmoins de rattacher des discours et des pratiques à cette notion, et de dégager ainsi les principaux leviers que les acteurs perçoivent pour la mise en place de ces transitions :

- Permettre une diversité de trajectoires possibles, en offrant un espace d'expérimentation, mais aussi de réflexivité sur les expériences en cours de réalisation.
- Défendre une approche incrémentale, c'est-à-dire reconnaître et accompagner la nécessaire progressivité des démarches, qui va de pair avec l'importance de la démonstration par l'exemple.
- Favoriser une meilleure compréhension et harmonie entre les acteurs agricoles, les acteurs territoriaux et les habitants.
- Reconnaître la non-linéarité de la transition et sa complexité inhérente, la transition n'étant pas un simple passage d'un point stable à un autre mais un processus transformatif au long cours.
- Soutenir des mécanismes innovants pour soutenir les dynamiques de transition agricole et faciliter l'engagement des agriculteurs.



Photographie : Atelier 58, Morvan, Brune des Alpes

CARACTÉRISTIQUE N°3

**NOURRIR
DES TRANSITIONS
AGRICOLES PAR
LES DYNAMIQUES
COLLECTIVES
TERRITORIALES**

> 3

1. LES TERMES DU DÉBAT

La démarche TAP pour ce premier appel à projets, si elle ne comportait que peu de prescriptions sur les thématiques et la façon de les traiter, était en revanche très précise concernant l'exigence que les projets retenus devaient reposer sur « une démarche collective forte issue d'un partenariat multi-acteurs basée sur une coopération agriculteurs - acteurs de la R&D et des chaînes de valeurs - acteurs du territoire » et l'enseignement agricole, dans la perspective de « fédérer les acteurs ». Si l'enjeu de renforcer la capacité des acteurs à coopérer est bien identifié dans les « transitions », il est bien souvent abordé comme un moyen pour atteindre des objectifs par ailleurs prédéfinis. Or, dans cet appel à projet, l'angle retenu était que c'est en améliorant les relations entre acteurs, en les accompagnant à mieux coopérer (on pourrait dire « comme un objectif en soi »), que les transitions agricoles pouvaient aussi être sources de créations de valeurs multiples dans les territoires, en faisant confiance aux acteurs des territoires pour juger seuls des projets qui leur paraissaient cruciaux à traiter ensemble. C'est donc tout particulièrement par cette entrée des relations entre acteurs que cet Appel à Projets s'est démarqué.

Pourquoi et comment des non-agriculteurs et des agriculteurs ont-ils souhaité, depuis leur territoire, se retrouver pour faire projet ?

2. CHEMIN FAISANT : COMMENT TAP PERMET DE MIEUX CARACTÉRISER LES CHEMINS DE TRANSITION

Les premières observations des dynamiques au sein de Territoires à Agricultures Positives, ont permis de constater que les projets étaient nés dans des univers différents qui impliquaient des enjeux en matière d'action collective, notamment autour de la relation entre acteurs agricoles et non-agricoles, là-aussi variés :

- **Catégorie 1, des projets à dominante filière agricole et alimentaire** : comment des acteurs aux projets à dominante agricole forte peuvent-ils mieux se relier aux autres acteurs des territoires pour mettre en œuvre des dynamiques territoriales avec les agriculteurs qui soient créatrices de richesses et d'inventivité territoriale ?

- L'adaptation de l'agriculture du Puy-de-Dôme face à la disparition de la betterave
- Accompagner les agriculteurs face au changement climatique
- Un atelier de transformation territorial et polyvalent en Lozère

Photographie : Carole Sarkis, Rucher de Noël Maillet, Combrailles



- **Catégorie 2, des projets filière/territoire** : comment des projets d'acteurs à dominante territoriale forte peuvent-ils mieux se relier aux agriculteurs pour mettre en œuvre des dynamiques territoriales avec les agriculteurs qui soient créatrices de richesses et d'inventivité territoriale ?

- Nos étangs, des sources et des ressources
- Une filière apicole dans les Combrailles à partir de l'abeille noire locale
- Des semences locales pour une meilleure résilience des prairies naturelles du cantal

- **Catégorie 3, des projets à dominante territoire** : Comment mieux relier des territoires aux paysages remarquables façonnés par les agriculteurs aux agriculteurs d'aujourd'hui et de demain pour mettre en œuvre des dynamiques territoriales avec les agriculteurs qui soient créatrices de richesses et d'inventivité territoriale ?

- Montagne habitée, agriculture intégrée
- Filière de montagne « ovins des causses du lot » à haute performance environnementale
- Les « tommes du Morvan » pour préserver les espaces herbager de moyenne montagne

Bien que tous les projets appréhendent le lien entre territoire et agriculture, dès le départ, nous avons donc pu identifier une typologie des projets TAP. Cette dernière offrait un filtre de lecture intéressant pour comprendre les évolutions des dynamiques collectives.

A. L'appel à projet a permis la structuration des collectifs

Bien souvent, et c'est un point important, **c'est l'appel à projet TAP qui a conduit les collectifs à se structurer et à mieux formaliser leur projet.** Il permet de renforcer localement l'importance du sujet par sa reconnaissance par des acteurs extraterritoriaux et localement de légitimer la démarche officielle d'un acteur agricole (une coopérative...) vers un acteur non-agricole (une collectivité...) – et inversement. En effet, dans ces territoires ruraux, les projets portant sur des sujets aussi sensibles que l'environnement ou encore les enjeux économiques pour les agriculteurs sont difficiles à partager.

Sur le projet «Causses du Lot», et suite à leurs entretiens, les étudiants du Master Bioterre notent ainsi que des élus hésitent à aller sur le terrain agricole, même s'ils en ont envie. La dynamique TAP a cependant permis de mettre en lumière l'importance de cet enjeu et le PNR des Causses du Quercy a proposé que l'écriture de la nouvelle charte du PNR (prévue en 2023/2024) soit l'occasion de faire de l'élevage et de l'installation un axe structurant de la future charte – si les acteurs du secteur ovin le souhaitent.

L'appel à projet a enfin permis aux acteurs, par le financement public-privé qu'il apporte, la mise en œuvre **d'actions concrètes et rapides** adressant des enjeux multiples et propres à renforcer l'engagement des différents acteurs dans le projet. La requalification des points d'abreuvement du Puy-Mary est un exemple de « quick win », action rapide, concrète et exemplaire dans la façon de prendre en charge différents types d'enjeux. Tout en préservant l'accès à une eau de qualité pour les troupeaux, ces points d'abreuvement freinent l'érosion, susceptible d'entraîner des problèmes sanitaires (développement parasitaire) et de nuire également à la biodiversité des zones humides comme à la qualité paysagère.

Pour autant, ces collectifs restent réduits à peu de personnes. Ils n'allaient guère, dans la phase initiale, au-delà de quatre à cinq agriculteurs réellement impliqués par projet.



B. Des portages de projet différents : 3 portages

Bien que la crise constitue un horizon commun, le démarrage et le portage des projets restent variables. Rappelons ici que ces derniers s'inscrivent dans des temporalités longues, le programme TAP intervenant comme un accélérateur pour les acteurs en place, même si la question des relations au monde agricole est pour certains d'entre eux nouvelle.

Si les trajectoires en termes d'avancées des projets sont différentes, on distingue néanmoins trois grands types de portage du collectif.

- Le premier est un **portage de type entrepreneurial**, où l'on identifie une ou deux individualités qualifiées ici de « porteurs de cause », et sur qui repose principalement le travail de mobilisation. Reconnues pour leurs compétences, leurs savoir-faire ou

encore leurs visions et ambitions politiques pour le territoire, ces personnes, qui disposent d'une surface sociale importante, ont un rôle moteur déterminant pour la réalisation des actions. Rencontrés au Puy-Mary, dans les Combrailles, en Haute-Vienne ou encore à Saint-Flour, ces porteurs de projets ont donc un rôle mobilisateur, parfois clivant, mais qui rend fragile la pérennité des projets en cas de défection. Se pose, dans cette configuration, la question de la transmission des héritages.

- D'autres projets, comme celui des Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme ou du PNR des causses du Quercy, reposent, pour leur part, sur un **portage collectif institutionnalisé**, de nature professionnelle. Ici, ce sont les organisations – un syndicat, un parc – qui sont motrices. Présentant une plus grande stabilité dans le temps, ce portage nécessite en revanche de disposer de compétences en matière d'ingénierie pour assurer l'animation du projet et le dialogue entre les acteurs du territoire.
- Enfin, certains projets ont souffert d'un portage local qui a pu apparaître confus et dont certains points n'ont pas fait consensus pour la réalisation des objectifs initiaux dans le temps du programme.

Soulignons que ces différentes formes de portage ne sont pas exclusives les unes des autres, ni ne sont linéaires dans le temps. Certaines formes peuvent dominer, se combiner, voire s'affaiblir mais elles nous permettent de comprendre les trajectoires ascendantes, descendantes ou les effets de latence propres à la vie des projets.

C. Trois temporalités se dégagent dans ces dynamiques agricoles et territoriales

Le premier temps est une phase « **d'apprentissage des regards** » sur des « patrimoines territoriaux » : l'abeille noire, les étangs, la caussenarde, mais aussi des données sur le changement climatique, un dispositif public comme le Grand Site de France Puy Mary, le potentiel agronomique des terres irriguées dans la Limagne... Ces éléments sont perçus par quelques-uns comme une ressource, mais aux yeux de beaucoup, ils sont une « ressource cachée », désinvestie, voire considérée comme objet de controverses ou de conflits (étangs en Haute-Vienne, terres irriguées en Limagne). Les acteurs percevant la ressource s'attachent alors à mieux qualifier cette ressource potentielle, et cherchent à mieux comprendre ce qui pourrait donner envie à d'autres acteurs de s'impliquer dans sa mise en valeur.

Ainsi, les entretiens menés par des étudiants du Master Bioterre ont montré que la brebis Causses du Lot compte pour beaucoup d'acteurs – au-delà du cercle des connaisseurs et des initiés. Si la question de l'avenir de cette race était une question qui préoccupait des élus, des éleveurs, des habitants, celle-ci a véritablement gagné en consistance et en socialisation grâce aux actions financées par le programme TAP.

Quand ce « patrimoine » est considéré comme une ressource qui peut être valorisée (avec un risque d'être captée), arrive le **deuxième temps, où « les collectifs » s'interrogent sur les intérêts des différents acteurs du projet par rapport à celui-ci** : où se situe-t-on dans la chaîne de valeur ? Qu'est-ce qu'on en retire ? En quoi est-on co-offreur et co-demandeur ? Une fois cette « représentation commune » construite, s'élabore enfin le dernier temps : la **définition des pratiques et des solutions susceptibles de faire converger les centres d'intérêt et répondre à un objectif partagé.**



Photographie : Virginie Sallard, Dégustation de rillettes de carpes des étangs en Haute-Vienne par Emmanuel Ardillon, Au Délice Gourmand.

3. ENSEIGNEMENTS. COMMENT PÉRENNISER L'ENGAGEMENT DES AGRICULTEURS ?

A. Une structuration de collectifs nourrie par des tendances longues et des crises spécifiques

>>> 1. TENDANCES LONGUES

Les analyses des enquêtes individuelles menées par AgroParisTech auprès des membres des « collectifs TAP Massif central » ont permis de préciser un faisceau d'indices à l'origine de ces collectifs, combinant tendances longues et crises spécifiques.

Il y a une évolution des pratiques agricoles du fait de ce qui est souvent ressenti comme une « injonction écologique » par les acteurs agricoles. Cette « écologisation des pratiques » se fait souvent de façon silencieuse mais est bien réelle. Si elle peut répondre à des enjeux pragmatiques, économiques, à des politiques publiques ou à des convictions personnelles, une des raisons avancées et qui revient régulièrement consiste à vouloir réduire le fossé entre le monde agricole et le reste de la société dont les attentes environnementales sont croissantes. C'est là une première porte d'entrée pour le monde agricole pour tendre à renouer des liens plus apaisés et constructifs avec les autres acteurs du territoire.

Autre tendance, la reconfiguration du métier d'agriculteur qui s'opère dans les territoires du Massif participant à la démarche TAP. Le maître mot est celui de diversification. Diversification des techniques agronomiques, des productions, des circuits de transformation et commercialisation, des activités non agricoles (tourisme...) et aussi des profils d'agriculteurs impliqués dans les TAP, très variés, plus jeunes et plus féminins notamment. Là encore, *le développement de nouvelles pratiques, qui impliquent une plus grande ouverture de la ferme vers l'environnement extérieur non-agricole, conduit à reconfigurer les liens entre les agriculteurs, les acteurs traditionnels des filières et ceux des territoires. La transformation des identités professionnelles semble un facteur clé de transition, à travers le rôle qu'elle joue pour favoriser la coopération entre des acteurs aux positionnements variés.*

La même logique s'observe pour les acteurs non-agricoles. Sur certains projets (l'abeille noire en Combrailles, les prairies naturelles dans le périmètre de Saint-Flour et Hautes-Terres Communautés ou dans le PNR Morvan, les paysages ouverts liés aux estives du Puy Mary), les entretiens menés montrent que la stratégie de préservation d'un objet écologique par les acteurs porteurs du projet nécessite de s'allier avec les agriculteurs du territoire. Cela peut-être une autre porte d'entrée pour la constitution de ces « collectifs TAP ».

>>> 2. CRISES SPÉCIFIQUES

Mais c'est aussi un **moment de crise** qui apparaît comme moteur principal de transition, comme la fermeture d'une sucrerie, la perte de vitesse d'un enseignement agricole, le risque de disparition d'une espèce emblématique du territoire. Il s'agit alors prioritairement de développer des mécanismes d'adaptation, dans une logique de conservation (de revenus, d'objets patrimoniaux, de la qualité de l'eau...) et de maintien des activités sur un territoire. Néanmoins, ces situations de crise sont de nature différente.

- La crise peut être de nature économique comme c'est le cas pour la fermeture de la sucrerie Bourdon, qui assurait aux betteraviers de Limagne l'intégralité des débouchés de leur production de betterave sucrière, et offrait aux éleveurs locaux un co-produit, la pulpe de betterave, adapté à l'alimentation de leurs troupeaux.
- D'autres projets visent pour leur part à répondre à des problématiques écologiques (conservation de l'abeille noire), parfois associées à une préoccupation économique (par exemple, la perte d'attractivité du Grand Site du Puy Mary dû à l'embroussaillage et la fermeture des paysages).
- Enfin, l'existence d'une controverse autour des continuités écologiques explique la mobilisation des propriétaires d'étangs de Haute-Vienne face aux acteurs de l'eau et de l'environnement.

De manière plus transversale, la question climatique traverse l'ensemble des projets : dans un contexte de sécheresse accrue, qui menace l'ensemble des systèmes de production du Massif, se pose la **question de l'accès à l'eau** (au Puy Mary pour le pâturage en estive, ou en Limagne autour de l'épineuse question de l'irrigation pour les grandes cultures et le maraîchage), ou encore celle de la **qualité de l'herbe**, qui contribue à des systèmes d'élevage plus vertueux sur le plan écologique, sous réserve que puisse se maintenir dans le temps la relative autonomie fourragère des exploitations.

Face à la multiplication de perturbations, situées à l'interface de mondes différents que sont l'agriculture, le paysage, l'environnement ou encore l'eau, la qualification de la situation de crise est l'un des premiers enjeux pour les acteurs à l'origine des projets TAP. Ce **travail de caractérisation de ce qui fait crise**, qui implique l'entrée en scène d'autres acteurs, entraîne le plus souvent un élargissement de la cause à défendre bien que la multi-dimensionnalité des enjeux reste compliquée à saisir pour les acteurs (la prédation par exemple au Puy Mary et dans le Lot par le loup, ou en Haute-Vienne par le cormoran, les marchés agricoles lorsqu'il s'agit de valoriser des produits comme l'agneau ou la tomme).

Ce travail de cadrage est un processus permanent dont l'enjeu, tout au long de la vie des projets, est de maintenir les acteurs comme concernés, en particulier les représentants du monde agricole.

B. Faire participer les agriculteurs : un enjeu récurrent

La construction de collectifs réunissant des acteurs agricoles et non-agricoles reste un des enjeux principaux des projets TAP.

Si dans la majorité des situations, on observe une difficulté à maintenir la participation des agriculteurs sur le long terme, la question de leur engagement, loin d'être une question binaire, cache des réalités différentes.

Dans le cas particulier des projets portés par des acteurs agricoles, leur participation est conforme aux pratiques de représentations habituelles du syndicalisme agricole. Le collectif constitue en ce sens un espace sécurisé mais déconnecté de l'éco-système territorial. Au-delà des problèmes connus mais néanmoins prégnants comme le manque de temps, il existe dans ce cas une réelle difficulté à sortir des lieux habituels de la participation d'une part, et à dialoguer dans le cadre d'approches non relatives aux filières agricoles d'autre part.

Lorsqu'ils sont sollicités par d'autres acteurs du territoire, les agriculteurs ressentent une certaine déstabilisation face aux approches déployées qui restent éloignées de leurs propres références professionnelles, que ce soit au sein des filières ou des structures syndicales : la projection sur le moyen ou long terme, la formulation d'enjeux multidimensionnels à partir du territoire, la logique de participation plutôt individuelle constituent des modes de pensée et d'agir qui sont autant de coûts d'entrée pour les agriculteurs et dont la compensation est souvent floue.

Les trois projets TAP dont les agriculteurs sont à l'origine sont ceux pour lesquels les collectifs agricoles ont le plus de difficulté à tisser des relations avec les autres acteurs du territoire. On peut identifier différentes raisons à cela :

- une méconnaissance des acteurs et des systèmes d'aides en dehors des dispositifs traditionnels agricoles ;
- le manque de moyens et de personnes, et donc de temps, pour participer à des démarches territoriales (réunions PAT, etc.) ;
- la volonté pour ces agriculteurs de stabiliser les paramètres technico-économiques par crainte de se voir imposer un « cahier des charges » par les nouveaux acteurs associés (alors que cet enjeu pourrait être partagé avec les autres acteurs du territoire et être abordé en partenariat avec eux).

Sécuriser la participation des agriculteurs nécessite dès lors de repenser conjointement les trois grands modes de l'engagement (Fillieule, 2009³) que sont la rétribution, le partage du sens et la proximité sociale.

- La question de la **rétribution économique en particulier traverse la majorité des projets** : qu'il s'agisse de valoriser une ressource locale (l'agneau, le lait, le poisson) ou de réfléchir aux services rendus par l'agriculture (maintien des paysages ouverts), la rémunération des agriculteurs est sans aucun doute un facteur de mobilisation central.
- Néanmoins, elle masque parfois d'autres ressorts : **le partage d'un socle commun de valeurs sur les pratiques et les métiers agricoles justifie la participation des agriculteurs dans certains projets**. Ce socle commun est souvent difficile à faire advenir mais c'est le cas par exemple du projet de la tomme du Morvan, de la conservation de l'abeille noire en Combrailles ou encore des JA du Puy-de-Dôme où il existe des accords solides sur les valeurs partagées.

4. Fillieule, Olivier. « Désengagement », Olivier Fillieule éd., Dictionnaire des mouvements sociaux. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 180-188.

- Les **réseaux locaux de sociabilité**, notamment dans les projets de type entrepreneurial, jouent aussi un rôle important, plus invisible mais néanmoins réel. Soulignons également que ces facteurs d'engagement peuvent agir aussi comme des facteurs d'exclusion lorsqu'il existe des concurrences locales que ce soit au niveau politique, syndical, agricole ou encore économique.

Les différents groupes sociaux et professionnels rencontrés dans les territoires sont traversés par des lignes de tension et présentent une hétérogénéité avec laquelle composent les porteurs de projets. En ce sens, la capacité d'entraînement du monde agricole **repose principalement sur les animateurs** – qui sont par ailleurs le plus souvent des animatrices – en appui du portage politique et institutionnel. Dans la mesure où ils assurent la circulation des connaissances, font émerger des voies de réciprocité entre acteurs et organisent leur compréhension mutuelle, ces animateurs sont un maillon essentiel des projets mais dont le statut reste encore trop souvent précaire, entraînant un turn-over important. Au final, on peut aujourd'hui considérer l'engagement des agriculteurs dans les projets TAP comme un engagement distancié, fondé sur des accords parcellaires et évolutifs, où l'enjeu de la rémunération économique va de pair avec celui de la reconnaissance sociale (Lambelet, 2009⁴).

C. Les « nouvelles coopérations agriculteurs / autres acteurs pour des Territoires à Agricultures Positives » : des territoires de dialogue et de création de valeur

Les séminaires ont permis de mieux caractériser ce sur quoi portent les dynamiques « agricoles et territoriales » TAP, selon les personnes impliquées. Elles s'articulent autour de deux grandes dimensions. Une concerne **l'amélioration du dialogue**, de la coopération, entre des acteurs agricoles et non-agricoles **autour de la préservation « d'éléments de nature »** (biodiversité, eau...), pour une meilleure compréhension des enjeux de chacun. L'autre consiste à **travailler territorialement des débouchés, par des chaînes de valeurs durables**, avec l'ensemble des acteurs des potentielles filières (à construire), mais aussi des élus, des associations, des collectifs informels, des instituts de recherche et de formation...

On trouve là la confirmation que depuis les territoires, « l'amélioration du dialogue et de la coopération » est bien abordée comme une fin en soi, et non comme un moyen seul.



Photographie : Saint Flour Communauté,
Récolte des prairies à Lorcières

5. Lambelet, Alexandre. « Engagement distancié », Olivier Fillieule éd., Dictionnaire des mouvements sociaux. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 206-212.

CARACTÉRISTIQUE N°4

**QUESTIONNER
LA CRÉATION
DE VALEURS
POUR AMÉLIORER
LES DYNAMIQUES
AGRICOLES
& TERRITORIALES**

> 4

1. LES TERMES DU DÉBAT

Tout spécialement en matière d'agriculture, le terme même de « transition » peut être trompeur s'il laisse entendre qu'il s'agit de passer d'un point A – donc d'un « modèle » jugé dans un contexte donné de moins en moins efficace, efficient, pertinent et résilient – à un nouveau système à l'équilibre B qui serait lui bien connu et bien identifié... Un dispositif de financement et d'accompagnement de la « transition agricole » serait alors fléché vers la contribution à l'atteinte de ce point B, qui pourrait être caractérisé par des indicateurs à atteindre. Or, loin d'un atterrissage vers un modèle « agricole » a priori défini, en l'état actuel des choses, c'est bien plus une mise en mouvement qu'il s'agit de faciliter, aux grandes caractéristiques précisées dans les pages précédentes. D'où l'objectif ainsi libellé de cet appel à projets : « *permettre l'émergence de nouvelles coopérations territoriales, la création de connaissances et la production de valeurs autour de l'agriculture durable du Massif central, dans une logique de préservation des ressources notamment l'herbe* ».

Autour de quelles « valeurs », des agriculteurs et non agriculteurs ont-ils coopéré ? Quelles ont été les « valeurs » créées ? A quoi faut-il être attentif dans cette phase cruciale d'émergence ? Quels principes les acteurs ont-ils souhaité mettre dans leurs projets ?

2. CHEMIN FAISANT, LES VALEURS CRÉÉES

C'est un point difficile dans l'analyse des projets du programme TAP. Comment ne pas réduire l'analyse de la réussite des projets à la valorisation économique des projets, quand bien même il était difficile dans un pas de temps de 3 ans marqué par la pandémie, d'imaginer arriver inscrire des actions concrètes dans les territoires ?

Le critère principal que nous avons étudié sur cette question de la valeur apportée par les projets est la capacité d'attachement des acteurs et des collectifs. Cela signifie que nous avons regardé tout d'abord quelles attitudes, quelles conduites professionnelles les projets amenaient à développer chez les acteurs. Nous avons observé s'ils entraient en relation différemment avec leurs parties prenantes et si la nature même du projet était à même de transformer la mise en lien des acteurs entre eux. Les notions d'écoute active, d'entraide, de solidarité face à un aléa survenant dans le projet pouvaient être identifiées.

La question des valeurs générées par l'action (ici le programme TAP) s'inscrit dans un univers de significations qu'il convient de décrypter. Pour certains, s'inscrire dans l'analyse des valeurs conduit à définir l'objectivité dont elles sont porteuses. Pour d'autres, les valeurs sont porteuses d'altérité, propres à chaque individu de considérer ce qui fera valeur dans l'action qu'il conduit. Le programme TAP visant à accompagner la transition agricole des territoires aura eu comme ambition d'identifier des objets réels de cette transformation souhaitée dans la mise en œuvre des projets. Prendre soin des prairies naturelles, valoriser les étangs pour la globalité des services qu'ils peuvent rendre à l'environnement comme au développement d'une filière alimentaire constituent des valeurs économiques mais également sociales puissantes qui peuvent fédérer plus largement des collectifs d'acteurs, impulser de nouvelles alliances locales.

La valeur devient une représentation collective discutée, argumentée et instituée et repose sur une explicitation des mécanismes implicites du projet à savoir : accepter de travailler son projet dans l'intérêt général des parties prenantes et du territoire, développer une sérendipité⁵ qui permette d'inscrire la créativité dans le processus de projet lui-même et être donc ouvert à l'innovation, à l'inattendu, savoir valoriser les savoirs et les pratiques de tous au bénéfice du commun, pour développer une forme de consensualité et donc de stabilité dans l'ingénierie du projet.

A. Un cadre d'évaluation des valeurs créées par le programme TAP

Tout cet argumentaire théorique peut permettre de poser un **cadre d'évaluation des valeurs créées par le programme TAP**. Ce cadre repose sur les travaux de Nathalie Heirich⁶ qui identifie 7 conditions d'objectivation d'une valeur. Ces conditions n'ont pas été définies au démarrage du programme TAP, on peut cependant mesurer sommairement si elles ont été mises en œuvre de manière partielle, totale ou pas du tout...

>>> 1. LE RESPECT DES PROCÉDURES QUI CADRENT LES COMPÉTENCES ET ENTRETIENT LA MÉMOIRE DES DÉCISIONS POUR GARANTIR LA COHÉRENCE.

Cette première condition peut être interprétée dans les projets de deux manières : d'abord et nous l'avons déjà évoqué sous la forme d'une injonction descendante sur le comment faire un projet où l'agriculture pourra tirer bénéfice de son action pour ses acteurs puis pour les acteurs territoriaux. Cette approche est pleine d'implicite et de stéréotypes sur qui détient les savoirs et les méthodes légitimes pour agir. Les consulaires comme certaines collectivités sont dans ces biais assez représentés, ce qui n'est parfois pas sans leur poser question. Le PNR du Morvan s'est ainsi interrogé sur la place d'une structure comme un PNR dans la dynamique de ce type de projet entre impulsion, volonté d'autonomisation du groupe d'agriculteurs et modalités d'une coopération durable. A Saint-Flour, la perspective retenue est celle d'une expérimentation, avec l'objectif d'autonomiser à l'issue du projet TAP un collectif d'agriculteurs qui gérerait seul la démarche. Ensuite, dans la capacité d'avoir un référentiel clair sur les manières de conduire un projet d'en documenter la progression, nous avons perçu des demandes difficilement assouvies de la part de l'APPL NA sur le besoin d'identifier les personnes ressources qui pourraient les aider à construire le référentiel de projets, servant de guide pour l'action mais aussi d'outils de pédagogie pour retourner vers les collectifs locaux et dire où le projet se situe.

>>> 2. S'APPUYER SUR L'ÉCRIT EN CONSIGNANT LES TRACES DE L'ÉVALUATION.

L'écrit n'est pas une compétence forte des projets. Il manque indéniablement les outils d'un récit du projet qui permettrait deux choses : celui d'alimenter la continuité du projet quand un agent s'en va et qu'un autre le remplace, celui de revenir vers les territoires pour dire le chemin parcouru. Tous les projets du programme TAP auraient eu intérêt à mettre en place cette réflexion.

6. Capacité, aptitude à faire par hasard une découverte inattendue et à en saisir l'utilité (scientifique, pratique). Le Robert

7. HEINICH, nathalie, 2017 : Des valeurs. Une approche sociologique, Éditions Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 2017, 405 pages.

>>> 3. S'APPUYER SUR DES COLLECTIFS ET LA COLLÉGIALITÉ COMME ÉVÉNEMENT FONDAMENTAL POUR GARANTIR UNE PLURALITÉ DÉPERSONNALISÉE.

Là aussi la place des collectifs, leur structuration, leur position vis-à-vis des institutions en place aura été un point important dans cette question d'une forme de plus-value de réputation dans la légitimité de certains acteurs à se fédérer dans les projets. Si encore une fois, l'expérience du Puy Mary ou des causses du Quercy aura fortement progressé sur cet enrôlement d'acteurs nouveaux apportant des visions nouvelles mais aussi de l'enrichissement mutuel, la collégialité des projets aura quand même fait débat, sur Langogne, sur le projet du SIDAM, chez les entrepreneurs agricoles de la Limagne.

>>> 4. S'APPUYER SUR SA PROPRE EXPÉRIENCE, SUR UN CORPUS D'OBJETS JUGÉS.

Cet indicateur a du mal à faire sens dans la majorité des projets analysés. Pour la plupart les projets sélectionnés se positionnaient dans une continuité, dans un historique déjà pré-existant. TAP est venu relancer, réimpulser des dynamiques parfois en souffrance, mettre des actions derrière des idées qui avaient du mal à germer parce que non saisies par les acteurs institutionnels ou consulaires, comme dans la volonté de valoriser la carpe en Haute-Vienne ou légitimer le rôle écoterritorial de l'abeille noire en Combrailles. L'objet territoire a été difficilement saisi. Il constituait un allant de soi, un soubassement aux projets. Rarement il aura fait l'objet d'une appréhension véritable au sens de : en quoi mon projet va apporter une plus-value au territoire, exception faite peut-être du projet du Puy Mary.

>>> 5. S'APPUYER SUR LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE DE L'OBJET, POUR EN RETRACER LA GENÈSE.

On comprend la valeur objet ici comme le sujet même de chaque projet. Chaque projet n'a pas eu la même épaisseur historique pour dire d'où venait le projet. L'alliance pour constituer le collectif initial s'est faite parfois par opportunité (économique, stratégique), plus rarement sur un diagnostic de la situation du territoire lui-même et les moyens de contribuer à son attractivité. Nous verrons plus loin en quoi la structuration d'un récit des projets au fur et à mesure de leurs avancées peut être un marqueur fort de la dynamique collective des projets eux-mêmes.

>>> 6. S'APPUYER SUR UN OUTILLAGE ET UNE ANALYSE TECHNIQUE.

Sur ce plan, le programme a permis par les nombreux séminaires, comités de pilotage sur les terrains de partager des outils, faire réseau entre projets. Il resterait à consolider cette dynamique en accompagnant chaque territoire à garder contact entre eux.

>>> 7. S'APPUYER SUR LA RÉFLEXIVITÉ DE SON ACTION.

Ce point essentiel est difficile à effectuer en régie par les acteurs eux-mêmes. Il faut un tiers de confiance pour opérer cette réflexivité sur l'action et la pratique nécessaire à la mise en place de l'action. Cette compétence peut être travaillée comme une forme de montée en compétences des agents acteurs de l'animation des projets.

B. Les valeurs créées selon les acteurs au travers des dynamiques agricoles et territoriales au sein des projets TAP

Une autre façon de contribuer à mieux caractériser la « **production de valeurs autour de l'agriculture durable du Massif central** », a été de mobiliser directement sur ce thème l'expertise des acteurs impliqués ou concernés par les démarches TAP au cours des différents séminaires.

Quatre pôles de valeurs créées et attendues ont ainsi été identifiés en commun : diversifier, relier, attirer, accompagner

>>> 1. DIVERSIFIER

Pour une forte majorité des interlocuteurs, la diversification des systèmes agricoles est une manière de renforcer l'adaptabilité et l'autonomie des exploitations dans un monde où les incertitudes sont nombreuses (changement climatique, tensions géopolitiques...).

>>> 2. RELIER

Au cœur des TAP, on retrouve la reconnaissance de projets qui aident à mettre en relation : « *Des projets qui fédèrent, qui créent du lien dans les territoires* », et ce à quatre niveaux :

- Relier le maintien et le développement d'activités productives et économiques agricoles avec une démarche de prise en compte renforcée de la biodiversité, des milieux, des paysages... Cette « agriculture positive » est alors associée à des entités agricoles plutôt « modestes » en taille, car elle s'appuie sur des hommes et des femmes présentes dans les territoires pour la concevoir et la mettre en œuvre ;
- Relier les productions agricoles et les territoires, c'est-à-dire mieux mettre en valeur les territoires, leurs richesses, leurs spécificités, pour prévenir aussi l'abandon en cours d'exploitations, de terres agricoles, d'étangs, mais aussi préférer des pratiques et productions plus adaptées aux spécificités des territoires : « se réancrer dans les territoires » ;
- Plusieurs projets ont développé de nouveaux produits dans le cadre de TAP et ont souhaité les valoriser sur le territoire. Cela suppose de créer une filière de transformation ou conventionner avec des entreprises locales ou encore de créer et valoriser un label qualité alimentaire. Les animateurs manquant de compétences dans ce domaine afin de mettre les acteurs autour de la table, ont pu bénéficier d'un accompagnement par un expert afin de gagner en légitimité.
- Relier les agricultrices et agriculteurs entre eux dans leur territoire, ce qui apparaît d'autant plus important dans la perspective d'une agriculture diversifiée et composée de multiples entités : « Il est toujours plus facile d'être plus petits à plusieurs » ;
- Relier agriculteurs et non agriculteurs, leurs organisations respectives, via la mise en place de synergies nouvelles intersectorielles et intégrant mieux les habitants autour des enjeux agricoles et alimentaires. Cette valeur est considérée comme cruciale.

Le zoom sur le projet des causses du Lot a ainsi pu montrer que même si une assez grande diversité de systèmes de production autour de l'élevage ovin existe déjà, dans l'ensemble les acteurs acceptent ces différentes trajectoires. Il n'y a pas de stigmatisation, pas d'antagonisme fort : **l'idée selon laquelle il y a de la place pour tout le monde est assez largement partagée** et permet d'envisager une discussion ouverte entre les différents acteurs.

>>> 3. ATTIRER

Une autre valeur partagée autour de l'agriculture durable du Massif concerne la capacité à maintenir et attirer vers les métiers agricoles et alimentaires et dans les territoires ruraux. C'est **le maintien de la vie dans les campagnes** qui apparaît crucial, autour d'activités qui renforcent leur autonomie. A ce titre, le fait que l'agriculture doive rémunérer correctement les agricultrices et les agriculteurs est une « valeur » attendue des projets et très largement partagée.

>>> 4. ACCOMPAGNER

L'accompagnement n'est pas considéré comme un moyen au service des projets, mais comme une valeur en soi des projets TAP. Cet accompagnement est particulièrement identifié à deux niveaux : celui des agriculteurs, pour favoriser des trajectoires permettant de mieux les ancrer dans les territoires, mais aussi pour favoriser l'accueil et l'installation de nouveaux profils en agriculture. A ce titre, si les TAP mettent l'accent sur l'accompagnement des « collectifs » (agricoles et territoriaux), il ne s'agit pas d'oublier l'importance de l'accompagnement individuel des agricultrices et des agriculteurs pour sécuriser leur prise de risque liée à l'expérimentation et l'implication dans ces transitions. L'autre niveau est **celui des « collectifs multi-acteurs »**, permettant de favoriser et sécuriser la recherche et l'identification de « questionnements communs », de prendre le temps de se rencontrer, d'échanger, de débattre des solutions potentielles, du temps nécessaire à de réels processus de transformation adaptatifs et complexes.

Le rôle et le profil des animateurs dans la construction de collectifs multi-acteurs est essentiel. La fonction de coordination doit être légitimée et demande la maîtrise de savoir-faire, savoir-être et outils spécifiques, au risque sinon de créer un phénomène de « bouc-émissaire ».

Des outils ont été travaillé pour permettre aux participants d'identifier et analyser les réseaux sur son territoire (réseaux professionnels et relationnels), à définir une stratégie de réseaux au service d'un projet et d'identifier les points d'attention et les leviers à actionner et pour entretenir les bons réseaux.



Photographie : PNR du Morvan, Morvan photo de groupe

3. ENSEIGNEMENTS

Autour de quelles « valeurs » des agriculteurs et non agriculteurs ont-ils coopéré ? Quelles ont été les « valeurs » créées ? A quoi faut-il être attentif dans cette phase cruciale d'émergence ? Quels principes les acteurs ont-ils souhaité mettre dans leurs projets ?

A partir des premiers travaux et séminaires réalisés, l'équipe de capitalisation a proposé et travaillé avec les acteurs pendant le séminaire organisé au Grand Site de France Puy Mary une grille autour du questionnement « Qu'est-ce qui se crée dans les projets TAP et comment les faire vivre dans le temps ? ». Cette montée en généralité par l'élaboration de cette grille recoupe différents objectifs. Pour les porteurs de projets TAP dans les territoires, il s'agit de les aider à mieux caractériser les valeurs créées au sein des TAP, dans le but de communiquer auprès des acteurs du territoire, mais aussi auprès d'autres personnes à mobiliser dans le projet, auprès de financeurs également... Pour les acteurs plus institutionnels et les financeurs, cette réflexion peut permettre d'affiner l'appel à projet pour des phases ultérieures, et mieux comprendre ce dont ont besoin les porteurs de projets.

A. Un socle commun à créer, enrichir et faire vivre

Patrimonialisation d'une ressource, d'une production, d'une pratique :

- Relier produit et territoire ;
- Qualité des milieux, environnement, ...
- Mais aussi créer du lien entre les acteurs du territoire et la ressource ;
- Trouver un « récit commun » autour de la ressource.

Créer de la valeur économique à partir de la ressource :

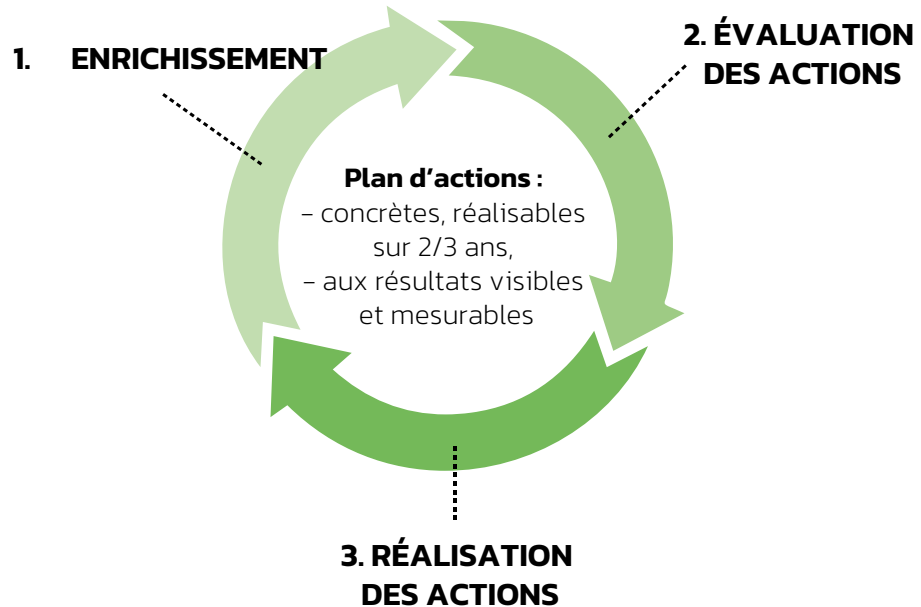
- Pour les agriculteurs ;
- Pour le territoire (emploi, animation...).
- Diversification des productions, création de nouveaux produits ;
- Diversification des circuits de commercialisation.
- Equilibre à trouver entre approche territoriale et approche productive.

B. Un projet pas à pas

Un processus itératif pour mobiliser autour des actions menées :

- Avoir un objectif mobilisateur sur le long terme ;
- Réaliser un plan d'action des actions concrètes, réalisables sur 2/3 ans, avec des résultats visibles et mesurables ;
- Réaliser ces quelques actions ;
- Evaluer ces actions ;
- A partir de cette évaluation, enrichir le plan d'action, toujours sur une temporalité assez courte.

**UN PROCESSUS ITÉRATIF POUR MOBILISER AUTOUR DES ACTIONS MENÉES
>>> OBJECTIF MOBILISATEUR SUR LE LONG TERME**



C. Une dynamique collective

3 dynamiques à mobiliser :

La dynamique du groupe d'agriculteur motivé pour porter le projet ;

- Un travail en plusieurs phases :
- Phase expérimentale de travail collectif : trouver le point commun entre des pratiques, valeurs, situations diverses ;
- Phase de développement, de démultiplication pour la valorisation économique et la création d'une filière ancrée dans le territoire.
- Un enrichissement du groupe au fur et à mesure du projet.
- Une montée en compétence pour ce groupe qui a parfois vocation à reprendre un projet porté initialement par une collectivité

La dynamique des acteurs territoriaux, pour des projets ouverts et en lien avec leur territoire :

- On peut citer en particulier :
- L'importance des élus et collectivités, pour soutenir, financer et pérenniser le projet ;
- Les autres acteurs du territoire (habitants, consommateurs...), pour la patrimonialisation.

La dynamique des acteurs des filières agricoles, pour valoriser économiquement les projets :

- Apport technique

D. Des compétences d'animation

Une compétence indispensable pour faire vivre les projets.

- Ingénierie territoriale capable d'animer et de faire le lien entre les 3 dynamiques identifiées précédemment :
- Compétence d'animation, de facilitation voire de médiation de groupes ;
- Identification des compétences nécessaires au projet au sein ou en dehors du territoire ;
- Des compétences techniques utiles pour bien comprendre les projets et les vulgariser auprès des acteurs n'ayant pas ces connaissances.
- Un essaimage nécessaire des compétences :

E. La mise en réseau des territoires

Permet l'inspiration et la mobilisation.

- Des temps collectifs entre territoires :
- Echanges de pratiques, études de cas ;
- Flexibiliser la mise en réseau pour qu'elle puisse être plus fluide.
- L'inclusion du projet au sein de réseaux.



Photographie : Frédéric Dohet, Étangs de Haute-Vienne

CARACTÉRISTIQUE N°5

INVITER À FAIRE PROJET AUTREMENT

> 5

1. LES TERMES DU DÉBAT

L'appel à projet a insisté sur la nécessité d'entraîner dans les projets différentes parties prenantes des problématiques agricoles dans les territoires du Massif central. Aux côtés d'intercommunalités, de syndicats mixtes, de Grand Sites, de Parcs naturels régionaux..., les acteurs du développement agricoles étaient également bien présents comme les chambres d'agriculture, les coopératives, les groupements, les lycées agricoles, les syndicats... Mais, certains projets associaient également une composante plus citoyenne ou associative, ayant pour conséquence de « désiloter » les habitudes de développement territorial et donc questionner la structuration des projets de manière différente, souvent plus concrète, avec des objectifs de réalisation à très court terme.

Si les territoires redeviennent des « entités stratégiques », les transitions en cours ne peuvent se traiter uniquement au niveau des territoires. Elles appellent des repositionnements et des façons différentes de les accompagner par les acteurs plus institutionnels. La singularité du dispositif d'accompagnement visait aussi lors de temps spécifiques à faire travailler ensemble acteurs institutionnels et porteurs de projets sur la conduite des transitions, dans un esprit de réciprocité. **Faire projet autrement consiste d'abord et avant tout à repérer dans ces projets ce qui fait signe de changement :**

- dans les pratiques technico-économiques des projets,
- dans les manières de construire une gouvernance des projets selon une approche plus horizontale et moins verticale,
- dans l'attitude de recherche de mises en lien avec des acteurs nouveaux aux univers référentiels de chacun.

2. CHEMIN FAISANT. DES MARQUEURS PARTAGÉS MAIS QUI NÉCESSITENT DE MARIER LES SAVOIRS

La nature multi-partenariale commune des projets TAP entraîne la présence et l'interaction d'une diversité de types de savoirs et de savoir-faire. Un des défis que représente l'hétérogénéité de ces groupes de projet s'incarne dans l'appréhension et la mise en relation de ces savoirs. **Quels types de savoirs y sont mobilisés et comment sont-ils agencés ?**

Pour mieux comprendre un savoir, il est important de pouvoir le situer : où est-il performé, au sein de quels contextes se déploie-t-il et avec qui ? **Les savoirs, loin d'être des produits finis, sont dynamiques et sans cesse en production.** Ils ne sont donc pas figés et au contraire, ils ne cessent de circuler et de se modifier. Intimement ancrés dans des contextes socio-culturels, les savoirs partagés peuvent alimenter un sentiment d'appartenance à un groupe autour d'un langage commun, d'affects et de pratiques, liés à une similarité dans les réalités vécues.

L'ambition multi-partenariale des projets TAP incite à joindre les savoirs des agriculteurs et les savoirs des acteurs territoriaux ensemble. Investis dans des quotidiens de nature distincte, les personnes rencontrées au cours de ces trois années ont développé certaines compétences et savoir-faire propres aux activités déployées.

Les savoirs du groupe pourtant hétérogène des agriculteurs (des apiculteurs aux éleveurs en passant par les pisciculteurs) reposent sur une attention spécifique au vivant et passe par la présence et l'observation minutieuse de l'environnement et de ses habitants humains et non-humains. En prêtant attention aux comportements des abeilles, à la nature des fleurs qu'elles butinent, un apiculteur peut ainsi déterminer finement le miel produit et surveiller la santé de sa ruche. Ces savoirs semblent indéfectibles de la pratique et profondément ancrés dans des perceptions sensorielles, les rendant parfois inexplicables, comme le dit cette apicultrice par exemple, au sujet du repérage des signes d'un problème dans la ruche : « ça se voit de suite quand on a un essaim faible. Ça s'entend au bruit, comment elles bourdonnent. »



Photographie : Ateliers58, Brebis

Ces savoirs se fondent sur une présence quotidienne et sur les relations créées et entretenues avec les plantes, les animaux ou les insectes, comme les abeilles avec qui « on tisse des liens ». C'est ainsi que cet apiculteur est capable de reconnaître chacune de ses reines à qui il a donné un prénom, ou qu'un éleveur peut rapidement déterminer à l'œil une prairie qualifiée de « belle », ainsi que surveiller et comparer la croissance des graines semées. Les savoirs des agriculteurs sont intimement connectés à la biodiversité et aux changements environnementaux. Croisés avec des savoirs encyclopédiques, les savoirs agricoles évoluent au sein de groupes de pairs plus ou moins éloigné (du local au global) qui génèrent une culture commune autour de l'abeille noire endémique ou de la récolte de semences locales pour prairies naturelles.

Les savoirs mobilisés par les acteurs territoriaux (des membres associatifs aux membres de collectivités en passant par le personnel consulaire) consistent à identifier des enjeux, des besoins (de ressources en eau, commerciales, touristiques, d'aménagement...) et à mettre à place des outils opérationnels pour y répondre. C'est l'art et l'habileté administratives de montage de dossiers, d'obtention d'autorisations et de financements qui créent le socle du projet et le rend possible. Ces savoirs reposent donc sur une maîtrise de ces outils et sur la nécessaire opérationnalité de ces manœuvres. Le bon fonctionnement des projets appelle aussi des compétences relationnelles et l'activation d'un réseau d'interconnaissance varié : « C'est plus facile quand on connaît les gens ou qu'on est déjà connu ou reconnu, on sait qu'avoir des attaches en lien avec l'agriculture c'est plus facile plutôt qu'un administratif de base. »

Cependant, une même personne peut naviguer entre ces différents registres de savoirs. On peut faire partie d'une association, être élu à la Communauté de Communes, lié à la Chambre d'Agriculture, être agriculteur et participer à l'activité de production scientifique. Les acteurs-projets sont marqués par la polyvalence des tâches et des compétences à maîtriser, tant chez les acteurs territoriaux que chez les agriculteurs.

Parfois, il arrive aussi que des savoirs et des perceptions entrent en conflit, notamment sur la gestion de l'environnement entre biodiversité et agriculture. Ces tensions se retrouvent dans certains projets, notamment lorsque des espèces sont menacées ou que la ressource en eau est au centre des débats. Des frictions peuvent aussi se manifester lorsque différentes représentations de ce qu'est ou doit être et faire un berger entrent en contact par exemple. Quels savoirs nécessite ce travail et que doit-il mettre en pratique ? Dans certains cas, il s'agit aussi de développer le savoir d'animaux qui n'ont jamais été gardés, qui appartiennent à des lots différents, et qui doivent pâturer dans un nouvel endroit, de nouveaux circuits et être conduites par de nouvelles personnes.

En résumé, les différents registres de savoirs coexistant évoqués doivent être articulés afin de pouvoir travailler conjointement, avec une certaine modestie et en ayant conscience des domaines de compétences et des limites propres à chacun. Cette attention portée à la production et à la circulation de savoirs différenciés et situés dans des contextes différents semble importante pour comprendre comment conduire autrement des projets multi-acteurs.

3. ENSEIGNEMENTS

Faire projet autrement consiste d'abord et avant tout à repérer dans ces projets ce qui fait signe de changement :

- dans les pratiques technico-économiques des projets,
- dans les manières de construire une gouvernance des projets selon une approche plus horizontale et moins verticale,
- dans l'attitude de recherche de mises en lien avec des acteurs nouveaux aux univers référentiels de chacun.

A. Pour les agriculteurs, les consulaires et autres acteurs de la filière, un cheminement progressif pour faire projet autrement.

Les transitions sont un vocable qui percole progressivement dans les structures qui accompagnent les agriculteurs dans les pratiques agro-écologiques. Si nous avons observé la volonté de construire des chemins de transition entre acteurs agricoles, l'ouverture d'une approche construite avec l'ensemble des partis prenantes des territoires reste encore à peaufiner. Au-delà d'une forme de méfiance réciproque sur la capacité à produire de nouvelles manières de faire projet, il semble que

le programme TAP a montré la voie vers la nécessaire coopération entre toutes les bonnes volontés locales pour agir collectivement en faveur de nouvelles configurations agricoles dans les projets.

Faire projet autrement pour cette catégorie agricole aura essentiellement (et c'est un point fort !) tenu à la dimension expérimentale de certains acteurs agricoles dans les projets. Nous pensons ici au projet portant sur les semences de prairies naturelles. Les agriculteurs y étaient porteurs d'expérimentations et étaient inscrits dans une triple posture :

- **celle d'expérimenter pour répondre à un aléa** qui perturbe l'organisation de leur activité (ici comment lutter contre l'invasion du campagnol terrestre qui laboure les prairies et coûte extrêmement cher en réensemencement auprès d'un fournisseur),
- **celle d'expérimenter une nouvelle gestion du vivant** en prenant soin d'adopter une attention forte à regarder ces prairies naturelles dans leurs cycles végétatifs et d'identifier le cortège floristique de celles-ci pour maintenir le plus de diversité possible pour la biodiversité du milieu environnant !,
- **celle de partager avec d'autres agriculteurs inscrits dans la même démarche** et constituer ainsi un réseau de partage de pratiques dévoilant par la même une nouvelle solidarité qui passe par des liens directs entre acteurs. Le rôle de conseil technique pris par l'acteur institutionnel (chambre ou technicien agricole d'une collectivité) reste alors marginal.

Faire projet autrement pour les agriculteurs aura consisté, à certains moments, **à résister à une forme d'injonction de la mise en projet portée par un acteur territorial agissant comme un coordonnateur du développement économique et territorial.** Nous pensons ici au collectif des éleveurs de la tomme Cabrache du Morvan, soucieux de se structurer en GIEE et pas forcément convaincus d'une forme de labellisation par le PNR.



Photographie : Carole Sarkis, Prairie naturelle, exploitation de Pierre Faille

B. Faire projet autrement c'est aussi insister sur le rôle des associations comme catalyseurs de projets locaux dans les enjeux agricoles.

Elles ont été une force motrice de construction de nouvelles manières de faire projet, en cherchant à comprendre comment activer des liens avec des acteurs jusque-là méconnus, de susciter un partage de représentations sur le territoire pour mieux cerner les freins et les leviers pouvant faire avancer leurs actions, saisir qui gère les dispositifs d'appui à l'action en renvoyant parfois qu'ils ne sont pas adaptés à leur situation. Elles se sont parfois aussi heurtées à des incompréhensions émanant tantôt des professionnels agricoles, tantôt des collectivités, souvent par une vision trop restrictive de leur action, sans les considérer dans leur nécessaire inscription dans un portage territorial plus global.

Plusieurs postures ont été prises néanmoins par les associations dans les projets :

- **celle de l'association qui « milite » pour un collectif défendant des intérêts privés** qui cherche dans l'approche territoriale à comprendre comment défendre ses intérêts et monter en capacité de mise en ressource des biens privés pour un territoire à échelle locale. Elle a souvent une « méconnaissance des dispositifs d'ingénierie territoriale » et des acteurs qui en sont les porteurs et cherche par tous les moyens les acteurs qui pourraient impulser un effet levier pour leurs intérêts.
- **celle de l'association qui « défend » sa position de spécialiste, d'expert** d'une composante du territoire, d'un élément de ce dernier et qui cherche par ses actions à construire sa doctrine, ses principes auprès des acteurs agricoles mais aussi de l'aménagement. La posture parfois « radicale » demeure mal comprise, alors même que les actions qu'elle porte s'inscrivent bien dans une composante du développement territorial local, mais souvent sans imaginer que le point de vue des autres comme une composante essentielle de l'action locale.

C. Les collectivités territoriales auront eu aussi à se questionner sur cette approche du faire projet autrement.

Pour autant ce seront sans doute elles dans ce programme qui auront eu le plus d'initiatives pour porter la réalisation des projets TAP. Elles se sont parfois enfermées dans l'ingénierie territoriale cherchant absolument à inscrire le projet dans un processus d'accompagnement peu lisible pour des acteurs agricoles. Elles ont cependant largement impulsé des actions les associant de manière ouverte, intéressée et visant clairement à apporter une plus-value par la construction de ces nouveaux collectifs pour l'action.

On distinguera ici 3 postures principales qui constituent un gradient progressif de réussite de cette collaboration collectivités-acteurs agricoles-acteurs associatifs.

- D'abord, **la collectivité territoriale est parfois restée dans une forme d'ingénierie descendante visant à dupliquer une bonne pratique perçue dans un autre territoire** et dont la réussite emblématique faisait envie. Nous pensons ici au PNR du Morvan dont l'origine du projet vient d'un voyage d'étude de son Président dans les fruitières du Comté et qui a légitimement cherché à inscrire une filière fromagère sur son territoire, en repérant un collectif d'éleveurs intéressés par se fédérer pour développer une tomme locale. On est là dans une manière de faire projet dans la continuité des méthodes de projets existantes depuis les années 1970, âge d'or du développement local, visant à valoriser les ressources locales mais aussi à faire preuve d'ouverture sur les expériences qui marchent ailleurs pour s'en inspirer.
- Nous avons ensuite l'exemple sur un autre PNR, celui des causses du Quercy d'un parc conscient des difficultés de rallier la profession agricole à la revalorisation de la race caussenarde. Celui-ci va aller **chercher d'autres compétences, d'autres leviers pour montrer tout le potentiel de développement de ce produit**. Il va notamment par le biais de la valorisation culinaire de l'agneau du Quercy travailler avec un lycée hôtelier. Il va aussi engager une initiative d'espace test pour préfigurer de nouvelles installations en ovin viande sur ce territoire des causses difficile à défricher. Petit à petit tous les acteurs de la filière retrouvent la confiance **car la chaîne de valeur économique s'associe à une chaîne de valeur de la confiance entre les parties prenantes**.
- Enfin, le syndicat mixte du Puy Mary aura probablement été le catalyseur territorial le plus important auprès d'une profession ovine relativement sinistrée sur un territoire d'élevage bovin et où le loup a entamé le moral déjà bas d'une activité d'élevage difficile à maintenir. Il a convaincu les éleveurs de se regrouper, à monter une transhumance pour la montée à l'estive collective. Il a donné également un sentiment de fierté pour l'action d'entretien des pelouses des crêtes du Puy Mary. Il semblerait également que cette position de « jardiniers du paysage du Grand Site » n'a pas été récusée par les éleveurs. Ce qui tend à démontrer que le Grand Site a joué un rôle d'impulsion du projet agricole pour le besoin de la gestion de ses espaces emblématiques. Mais il a également proposé dès le début aux éleveurs de structurer un produit « agneau du Puy Mary » qui reste à finaliser pour boucler la boucle d'une coopération territoriale et agricole tout à fait exemplaire.

PARTIE CONCLUSIVE & CARACTÉRISTIQUE N°6

TAP : REGARDS CROISÉS...

> 6

1. LE REGARD DU GÉOGRAPHE : TERRITOIRES À AGRICULTURES POSITIVES, UNE BRUME À ENCORE DISSIPER

A. Le « Périmètre Massif central » : un territoire pas comme les autres...

Le Massif central a suivi un développement des espaces ruraux qui semble aujourd'hui mal adapté aux conditions de ce massif : la spécialisation et l'intensification de la production agricole dans une zone qui n'est pas compétitive avec les autres régions. Le relief, l'éloignement des métropoles, les difficultés de mobilité rendent ce type de développement plus difficile. Longtemps cantonné à l'expression des manuels géographiques de plus vieille montagne de France, marqué du sceau de l'expression « diagonale du vide » exprimant la désertification démographique et l'abandon des espaces ruraux, des villes et villages, le Massif central représente pourtant au travers de la sélection du programme TAP un territoire à formidable potentiel pour relever les défis de l'adaptation au changement climatique, à une meilleure gestion des ressources naturelles locales (eau, air pur, énergie, biodiversité, paysages ruraux etc.), à proposer un cadre de vie agréable, diversifié et attractif à ses habitants. En effet, véritable laboratoire vivant des transformations générées par les crises climatiques ou économiques, le Massif central par la diversité de ses espaces ruraux possède des productions agricoles encore diversifiées avec des agriculteurs pour lesquels l'identité agricole du Massif reste un élément fédérateur et porteur de sens. Pour autant, peut-être parce que les effets liés aux crises climatiques n'a pas encore atteint son paroxysme, les transitions agricoles y semblent pour l'instant cantonnées à une stratégie d'adaptation des pratiques, là où certains y voient la nécessité de changer de modèle agricole radicalement. C'est donc d'une analyse chemin faisant des réflexions générées par le programme TAP que nous avons essayé de rendre compte, afin de mesurer si gérer les conditions de transition agricole serait différent en Massif central que dans d'autres régions géographiques.

B. Réconcilier le territoire avec sa géographie : une idée pas si passéiste

Du plateau calcaire des causses du Quercy au relief granitique arrondi du Morvan, des pentes abruptes et rocheuses des crêtes du Puy Mary au chapelet d'étangs présents sur les gneiss aplanis de Haute-Vienne, de la plaine fertile de Limagne aux terres froides de Lozère ou des planèzes de Saint-Flour, les configurations géographiques posent une variété de paysages tout autant qu'une diversité de productions agricoles... Chaque territoire est porteur d'une histoire propre mobilisant des régimes d'engagements entre acteurs qui peuvent faciliter ou ralentir l'innovation sur les processus de transition. Parfois qualifiée de vieille montagne, le Massif apparaît néanmoins comme un laboratoire d'innovation dans sa capacité à fédérer de nouveaux acteurs, engager localement des processus de projets renouvelant les regards et les pratiques.

Mais le Massif central a-t-il fait territoire dans le programme TAP ? Ou autrement dit en quoi les projets ont-ils considéré les territoires dans lequel ils s'inscrivaient ?
A cette question trois types de réponse en guise de constat final de la capitalisation.

Pour certains projets, le territoire était un socle inamovible et immuable, un arrière-plan qu'il fallait utiliser pour promouvoir les projets. Ainsi, nous retrouvons dans cette situation, la reconversion des betteraviers de Limagne, considérant le territoire comme un réseau de mise en marché de projets agricoles. Nous pensons aussi au projet d'atelier laitiers à Langogne qui est parti d'une analyse de besoins économiques et d'une identification sommaire des parties prenantes sans forcément mettre le territoire comme un levier, mais plutôt comme un argument préalable justifiant le projet : un territoire laitier qu'il convient de moderniser, mettre en valeur...

Le deuxième type de réponse visait à considérer que les projets agricoles engageaient un processus de transformation dans le territoire et que les acteurs économiques, territoriaux devaient s'engager dans la construction d'une nouvelle chaîne de valeur. C'est le cas de la valorisation de l'agneau du Quercy dont le projet a mobilisé les acteurs de la filière agricole aux côtés du PNR pour améliorer l'image de marque et les débouchés alimentaires de cette viande. C'est dans cet expérience là également que l'APPL NA a tenté de fédérer une logique de mise en filière locale la valorisation de la carpe d'étangs. Cette dernière aura éprouvé plus de difficulté dans la structuration de cette filière locale territorialisée même si sur le pas de temps du projet, l'association a tout de même bien cartographié son écosystème des parties prenantes à son projet.

Le troisième type de réponse considérait le territoire comme un partenaire et avec cette idée la capacité à générer une réflexion sur les alliances à construire pour développer le projet. Ainsi, le territoire est considéré comme un schéma directeur d'une stratégie nouvelle visant à chercher à réunir des acteurs variés, dans un souci partagé de faire vivre le territoire, le rendre attractif dans sa globalité. Nous pensons ici à la démarche portée par le Grand Site du Puy Mary avec les éleveurs ovins du territoire mais aussi au projet de l'abeille noire dans les Combrailles, également à la structuration d'un collectif produisant la Cabrache en Morvan. Ces projets ont d'ailleurs des sorties en termes de valorisation très différentes à la fin du programme TAP. Mais ils se sont bien confrontés à ce que signifie « territorialiser un projet » dans les territoires aujourd'hui : construire des alliances nouvelles, misant sur la capacité d'entraide et de compromis entre acteurs publics et privés, dans une vision assumée d'inter-territorialité quitte à ce que celle-ci contredise l'action publique locale portée par l'échelon communal.

D'une manière générale, le programme TAP aura eu à cœur de repositionner la question territoriale dans la logique des projets agricoles, entre filière et tentative d'élargissement des collectifs engagés dans la transition. Si tous les projets n'ont pas suivi les mêmes chemins de transition, ils ont tous questionné cette nécessité de faire alliance autrement pour décroisonner, désiloter, reterritorialiser les démarches de projets.



Photographie : Carole Sarkis, Point d'abreuvement, Puy-Mary

2. REGARD STRATÉGIQUE. LE CONTOUR DES « AGRICULTURES POSITIVES » ET LA FAÇON DE LES FAIRE VIVRE SE DESSINE

A. Les marqueurs forts des transitions aujourd'hui de plus en plus partagés se retrouvent dans les projets TAP

Dans cette période de mutation, si les prises de paroles et les initiatives sur le thème des transitions agricoles foisonnent – qu'elles soient publiques, privées, scientifiques, associatives, territoriales, philosophiques... – difficile pourtant encore de préciser quelles formes de traductions opérationnelles vont se dégager pour ces agricultures. Pour autant, des marqueurs forts de ces transitions sont aujourd'hui de plus en plus partagés.

- **Multiplicité et diversité des dimensions en jeu** : diversification des pratiques et des cultures (agroécologie), changement climatique, préservation des eaux, des sols et de la biodiversité, modification profonde des modes de production et de consommation d'énergies, renouvellement des profils et des générations en agriculture, répartition de la valeur, vitalité des territoires...
- **Multiplicité et diversité des acteurs concernés**, au sein des mondes agricoles (myriades d'agricultrices et d'agriculteurs divers, avec leurs situations personnelles et professionnelles propres et avec de forts degrés d'autonomie) comme au-delà (pouvoirs publics, élus, consommateurs, citoyens, autres résidents et usagers des territoires...).
- **Très grande complexité et fortes incertitudes** puisqu'il s'agit de travailler sur du vivant, d'autant plus dans un contexte de changement climatique.

Plus généralement, pour les aborder, les mettre en œuvre et les piloter, il est reconnu qu'elles nécessitent d'être abordées non pas de façon cloisonnée, parcellisée, mais de façon systémique (durabilité des systèmes alimentaires...).

Les mêmes grands marqueurs sont présents dans les projets TAP. Sur ce plan, il n'existe pas de fracture apparente entre les approches plus globales – par exemple celle explicitement affichée dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt « démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles alimentaires », lancé par l'Etat français en 2022 dans le cadre du plan de relance France 2030 – et la façon de les aborder depuis les territoires dans cet appel à projet TAP.

Cela est-il suffisant pour affirmer que demain, acteurs institutionnels et les acteurs des territoires, au premier rang desquels les agricultrices et les agriculteurs, vont cheminer ensemble dans des chemins de transitions agricoles à fort potentiel d'intérêt commun ? Nécessaire, sans doute. Suffisant, sûrement pas.

B. Un recadrage stratégique du couple « problème/solution » par les acteurs des projets Territoires à Agricultures Positives dans la façon d'aborder les transitions agricoles

>>> 1. LES TRANSITIONS AGRICOLES, « QUEL EST LE PROBLÈME » ? UN DÉTOUR PAR LES TERRITOIRES À ÉNERGIES POSITIVES

Difficile de ne pas faire d'analogie entre « Territoires à Agricultures Positives » et « Territoires à Energie Positive » tant à l'oreille ces deux intitulés sonnent pareil. Pourtant, il y a un écart majeur, qui est très révélateur de la façon dont les transitions agricoles sont principalement abordées en général et de la façon par laquelle les acteurs des projets TAP y sont entrés. Pour le dire schématiquement : d'un côté réduire les externalités négatives, de l'autre maximiser les externalités positives. Ainsi, dans le programme TEPOS, sur les six domaines d'action jugés prioritaires, quatre font explicitement référence à la diminution des impacts négatifs des activités humaines sur leur environnement⁷ : réduction de la consommation d'énergie, diminution des pollutions, préservation de la biodiversité (suppression des pesticides...), lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets... (les deux autres domaines ont trait au développement des énergies renouvelables et à l'éducation à l'environnement).

>>> 2. POUR LES ACTEURS ENGAGÉS DANS LES PROJETS TAP : CRÉER DES « VALEURS MULTIPLES », MAXIMISER LES EXTERNALITÉS POSITIVES

Dans les projets TAP, les projets de transition des acteurs sont plus complexes. La réduction des « externalités négatives » y est présente, mais c'est bien plus la maximisation des externalités positives et des valeurs créées qui est source de motivation et de mobilisation.

Dans cette acception-là, « Agricultures Positives » a finalement été une notion validée par la majorité des acteurs engagés dans les projets TAP.

Cette façon d'aborder les TAP fait très largement écho à ce qu'avait identifié une équipe de chercheurs avant même que le mot de « transition » n'apparaisse dans le débat public. Cette équipe avait travaillé sur l'évaluation d'un des premiers programmes abordant les questions environnementales par le renforcement du dialogue entre les acteurs dans leurs territoires, le programme « Ensemble pour gérer le territoire » initié par la Fondation de France en 1997⁸. Dans l'évaluation des initiatives financées, d'abord en Bretagne et dans les Pays de la Loire puis dans la France entière, ces chercheurs avaient mis en évidence certaines caractéristiques permettant de différencier la façon d'aborder, depuis les territoires, les questions environnementales de celle ultradominante des politiques publiques environnementales. Que retenaient-ils notamment ?

8. Site du gouvernement : <https://www.ecologie.gouv.fr/territoires-energie-positive-croissance-verte>

9. « L'objectif est de protéger l'environnement, de valoriser le territoire et ses ressources naturelles au bénéfice d'un développement local durable, par le dialogue entre ses utilisateurs ». Gérer ensemble les territoires : vers une démocratie participative. © Éditions Charles Léopold Mayer, 2010 - Essai n° 178 * ISBN 978-2-84377-152. 10 - Page 10

- Elles ne portent pas sur le même objet. Les initiatives locales portent sur des sujets bien plus divers que les politiques publiques qui se focalisent sur quelques aspects précis (la qualité de l'eau par exemple).
- Les acteurs locaux « s'intéresse[nt] à des objets pour leur valeur intrinsèque et surtout parce qu'ils sont des supports pour réactiver des liens sociaux à l'échelle locale entre les personnes⁹ ».
- Enfin et peut-être surtout, « les acteurs se mobilisent plus pour préserver un environnement-patrimoine, un environnement-capital qui est perçu comme positif » là où les politiques publiques « traitent l'environnement comme un problème »¹⁰.

Plus de 25 ans après, la même différence d'approche subsiste donc.

>>> 3. A AUTRE APPROCHE DU « PROBLÈME », AUTRE APPROCHE DE LA « SOLUTION » : COMMENT PILOTER UN ÉQUILIBRE DYNAMIQUE ENTRE UNE APPROCHE « PATRIMOINE » ET UNE APPROCHE « RESSOURCE ».

Chemin faisant, plusieurs collectifs à la manœuvre dans les projets TAP se sont questionnés sur la tension constructive qu'ils vivaient entre un élément du territoire qu'ils considèrent à la fois comme un patrimoine et comme une ressource : l'abeille noire des Combrailles, les étangs en Haute-Vienne, la Causses du Lot dans le Quercy, les prairies dites naturelles sur la planèze, dans le Morvan ou encore autour de Langogne, auxquels on pourrait rajouter en extrapolant les données sur le changement climatique du SIDAM, un dispositif public comme le Grand Site de France Puy Mary ou le potentiel agronomique des terres irriguées dans la Limagne...

Le travail des étudiants du Master Bioterre sur le TAP Causses du Lot a permis de mieux expliciter cette tension. Dans leur synthèse, ils notent que « Pour une forte majorité des acteurs, la cause du Lot est adaptée aux causses du Quercy et présente des intérêts écologiques, patrimoniaux et culturels, qui sont aujourd'hui remobilisés pour faire de cette race un élément identitaire du territoire et à la faveur d'enjeux communs... », mais ils constatent aussi qu'« une part significative d'acteurs souligne, voire déplore les exigences de performance de la « grande » filière viande ovine qui ne s'articulent pas aisément avec les autres atouts utilitaires et identitaires de la Causses du Lot ». Ainsi aujourd'hui, les qualités de la brebis-patrimoine ne s'alignent plus spontanément sur celles de la brebis-ressource (et inversement).

10. Beuret, J.-E., 2003, La gestion concertée de l'espace rural : médiations locales et politiques d'appui, Paper presented at the Ministère de l'écologie et du développement durable. Programme Concertation, décision et environnement. Concertation, décision et environnement: regards croisés: actes du séminaire trimestriel, Paris. Page 23

11. Ibid. Page 22

Il apparaît que pour les acteurs impliqués dans les collectifs TAP, il y a un fort enjeu à arriver à conserver dans la durée cet équilibre subtil entre ces deux dimensions, ces deux pôles, « patrimoine et ressource », pour engager dans la durée et en profondeur une véritable « transformation agricole, alimentaire et territoriale ». Par exemple, même s'ils ont souvent une valeur patrimoniale forte pour les propriétaires, sans valorisation économique, les « étangs-patrimoines territoriaux » sont irrémédiablement amenés à disparaître. Leur entretien coûte cher et leur non-valorisation conduit à une non-gestion (leur abandon partiel), qui finit par poser de multiples problèmes : sécurité (fragilisation de la digue), qualité de l'eau... C'est alors la dimension environnementale qui prend le pas sur toutes les autres dimensions, dans un contexte où l'ambition française et européenne en matière de cours d'eau et de milieux aquatiques est de rétablir leur bon état écologique, ce qui peut passer par faire disparaître ces ouvrages artificiels qui sont alors jugés perturbateurs de la libre circulation des cours d'eau (on retrouve l'approche « limiter les externalités négatives »...). A l'inverse, dès lors que les responsables de l'APPL NA ont cherché à recréer et structurer une filière territoriale économique autour de la pisciculture pour créer une nouvelle source de valorisation (indispensable) des étangs, ils ont ressenti la crainte que la performance technico-économique de filière dégrade rapidement la dimension, « étang – patrimoine territorial » (par exemple avec des pratiques piscicoles intensives). C'est de ce délicat équilibre à piloter dans la durée dont est venu témoigner Pierre-François Bernard, ancien directeur des fédérations départementales des coopératives laitières du Doubs et du Jura (Comté), lors du séminaire de travail organisé chez un propriétaire d'étang en Haute-Vienne.



Photographie : Atelier 58, Morvan

Pour piloter dans la durée cet équilibre collectivement, deux pistes ont été explorées :

- Encadrer par une forme de « certification » adaptée à la préservation et la mise en valeur des « patrimoines-ressources » (Label, cahier des charges, mise en place d'un packaging distinctif comme des étiquettes pour le miel produit à partir d'abeilles noires dans les Combrailles...). A ce titre, la question d'un « label TAP » s'est posée, même si à ce stade, les acteurs sont perplexes tant les labels se multiplient et tant il est difficile de les faire reconnaître.
- Renforcer les collectifs initiaux, pour diversifier et faciliter la participation de nouveaux acteurs, avec le souci (mais comment ?) de diffuser plus largement les résultats obtenus (quelles « valeurs » créées ?) au-delà du cercle des promoteurs du projet et à intégrer les nouveaux participants en leur transmettant la complétude de ce qui est en jeu, pour qu'ils puissent en devenir les titulaires.

Cette façon d'aborder les « transitions agricoles » depuis les territoires ruraux, qui avait été défrichée par l'équipe de capitalisation au cours de nos différents temps de travail aux côtés des acteurs des projets TAP, trouve là encore des similitudes avec les travaux découverts plus tard de l'anthropologue Charles Stépanoff, et notamment son travail sur un sujet connexe, la chasse, présenté dans son ouvrage « L'animal et la mort¹¹ ». Il y décrit comment, depuis quelques siècles et avec une accélération ces dernières décennies, différentes relations au vivant et au monde se sont développées au sein de nos sociétés de moins en moins rurales. En France, selon lui, les relations aux animaux se polarisent autour d'un mode de relation dualiste qu'il nomme **production/compassion**. Mais il identifie aussi les vestiges de chasses locales, qui ne peuvent exister sans un rapport intime avec le territoire, et dans lesquelles la relation à l'animal, au gibier, et plus largement à la nature, est un équilibre instable et subtil entre du « vivant ressource » et du « vivant en tant qu'être vivant ».

La façon dont les acteurs des projets TAP dans leur territoire recadrent le couple « problème / solution » des transitions agricoles semble être très structurante, alors même qu'on l'entend peu, voire pas du tout, dans le débat public et qu'on n'en trouve pas trace dans les grands dispositifs qui encadrent et financent les transitions.

Il ne s'agit pas de sommer tout un chacun de se positionner pour choisir entre ces deux grandes approches des transitions agricoles, le territoire d'un côté, les politiques publiques et les grandes filières de l'autre, la maximisation des externalités positives ou la réduction des externalités négatives. Il s'agit plutôt de constater qu'il y a là deux logiques à l'œuvre, à la fois différentes et complémentaires¹². Il faudra bien finir par mieux les comprendre pour mieux en tenir compte, au risque sinon d'une inefficacité croissante des dispositifs de transition et inversement proportionnelle à l'accroissement de fractures déjà bien présentes - qu'ils risquent même d'accélérer.

12. « L'animal et la mort - Chasses, modernité et crise du sauvage ». Par Charles Stépanoff. Année : 2021. Collection : SH / Sciences sociales du vivant. Éditeur : La Découverte

13. Au sens de la dialogique d'Edgar Morin

« QU'EST-CE QU'UN TAP ? »

>>> Paroles de participants



3. LE REGARD DE LA POLITISTE : VERS DE NOUVELLES PASSERELLES ENTRE LES ACTEURS AGRICOLES ET NON AGRICOLES ?

A. Loin des clivages politiques, un monde agricole pluriel

Lorsqu'il est réduit aux seules questions partisanses, le politique est le plus souvent tenu à distance des réflexions des acteurs des projets TAP. Mais si l'on élargit la définition du politique aux représentations, aux systèmes de valeurs ou encore aux identités collectives, alors le politique ressurgit de toute part. En ce sens, les projets TAP sont tiraillés par des questionnements, des tensions aussi, qui touchent les activités agricoles de manière plus générale. Souvent diffuses, rarement affirmées de manière ouverte, les positions politiques quant à l'évolution des pratiques agricoles dans un contexte de montée en puissance de la critique sont néanmoins bien présentes. Surtout, elles dessinent un monde agricole pluriel, au sein duquel les agriculteurs tâtonnent, cherchent de nouvelles manières d'exploiter, de transformer ou de commercialiser. Autant d'expérimentations qui sont souvent invisibles et que le programme TAP a permis de révéler en partie.

A cet égard, le programme confirme des évolutions que résument bien Sophie Dubuisson-Quellier et Christophe Giraud : « Deux formes de partage doivent être abandonnées : celle qui saisit le monde agricole clivé entre gros et petits, intensifs et respectueux de l'environnement, bons et méchants ; celle qui oppose un monde agricole unifié et socialement clos et le reste de la société. Il faut au contraire se donner les moyens d'appréhender, au plan local comme au niveau global, la réelle variété des formes de clôture et d'ouverture qui traverse les mondes agricoles et jette des passerelles avec d'autres mondes sociaux » (Dubuisson-Quellier et Giraud, 2010)¹³. Le terme de passerelle employé ici décrit assez justement l'enjeu auquel se confrontent les agriculteurs : celui d'accepter cette ouverture à d'autres acteurs, d'autres types de projet, voire d'autres échelles. La dimension territoriale portée par les projets TAP montre que le chemin n'est pas simple, tant le monde agricole est traversé par des lignes de tension parfois vives (par exemple entre la filière et le territoire ou encore entre le local et le global).

14. Source citée : Dubuisson-Quellier, Sophie, et Christophe Giraud. « Chapitre 4 / Les agriculteurs entre clôtures et passerelles », Bertrand Hervieu et al. (dir.), Les mondes agricoles en politique. Presses de Sciences Po, 2010, pp. 111-130.

B. De nouvelles passerelles entre agriculture et territoire

Face à ces constats, certains projets TAP permettent peut-être de mettre à jour une nouvelle passerelle politique entre les acteurs agricoles et non-agricoles.

Cette passerelle s'incarne dans des objets écologiques (l'abeille noire en Combrailles, les prairies naturelles dans le périmètre de Saint-Flour et Hautes-Terres Communautés, les paysages ouverts liés aux estives du Puy Mary) qui peuvent jouer un rôle politique en tant que médiateur entre les acteurs. A première vue, leur préservation rend en effet impérative la coopération et présente par conséquent un fort potentiel de recomposition des relations entre les acteurs agricoles et non agricoles sur ces territoires. Ces objets écologiques mettent en évidence des formes d'agriculture positive, en ce qu'elles contribuent au maintien et à la dynamisation de ces éléments patrimoniaux au service de l'ensemble du territoire et de la diversité de ses enjeux. Emerge

alors un modèle cible vertueux, d'une agriculture pourvoyeuse de services écosystémiques, susceptible de générer des revenus et de la valeur ajoutée au bénéfice de ceux qui la pratiquent, et contribuant à des dynamiques territoriales favorables. Cet éleveur du Puy Mary le résume bien en nous disant que « le jour où les agriculteurs s'en vont, il ne restera que les maisons secondaires. Les propriétaires ne viendront plus car il y aura embroussaillement, ça ne leur plaira plus comme paysages. Sans tourisme, plus de pain ; sans



Photographie : PNR Causses du Quercy, SC, Brebis Caussenardes

agriculteur, plus de tourisme. On est dans une boucle ; si un maillon casse, la chaîne ne fonctionne plus ». Rendre possible la coopération est donc une fonction importante de ces objets écologiques. Mais de manière plus fondamentale il nous semble, l'abeille, l'étang, l'estive ou la prairie contribuent à relier les individus autour d'autres valeurs qui peuvent relever de l'esthétique, du soin ou bien de la citoyenneté. Saisir ce rôle pivot ne va pourtant pas de soi : souvent encore, les acteurs perçoivent ces objets en fonction d'intérêt circonscrits qu'ils soient économiques, environnementaux ou bien biologiques, et qui tendent d'ailleurs à produire des oppositions binaires (les cours d'eau contre les étangs, l'abeille noire contre l'abeille jaune, l'herbe contre la forêt...). Pourtant, des acteurs portent un regard nouveau sur ces objets comme cela apparaît par exemple dans les propos de cet apiculteur impliqué dans le projet porté par le CANEC des Combrailles :

« J'ai passé des heures à regarder les abeilles. C'est plein d'anniversaires qu'on rate, quand on regarde les abeilles il y a des choses qu'on ne fait pas. Sentir que c'est un être vivant. Au fond de moi. ». Nous entrapercevons ici les logiques d'attachement à l'œuvre dans les territoires qui, si elles sont prises au sérieux, peuvent participer à la recomposition des interactions entre acteurs. C'est sans doute là l'originalité du programme TAP qui a permis de révéler cette dimension politique intrinsèque de ressources patrimoniales à l'interface entre écologie et agriculture.

4. LE REGARD DE LA SPÉCIALISTE DE L'ACCOMPAGNEMENT : LES SAVOIR-FAIRE ET LES SAVOIR-ÊTRE DE L'INTERMÉDIATION DES ANIMATEURS

Différentes demandes sur ce point, pour lesquelles des accompagnements ont été proposés, sont ainsi remontées au fur et à mesure de l'avancée de projets.

Pour accompagner le collectif d'acteurs initial : comment animer une démarche territoriale dans la durée couplée à une problématique proche ? Comment mobiliser plus efficacement les acteurs du projet ? Et avec quels outils ? La demande s'est ainsi portée dans un premier temps sur des outils de management participatifs et de prise en main facilitatrice pour toutes les mobilisations des parties prenantes. Cela a permis de donner à voir comment les contributions de chacun s'insèrent dans une dynamique plus large, et de mettre en évidence les interdépendances dans la réalisation effective des tâches (donner du sens à l'action de chacun). L'enjeu au-delà de l'outil est par exemple de faire de la construction de la filière un projet commun, dont chacun porte la co-responsabilité des succès et échecs. Un autre besoin similaire a été recensé par les porteurs de projet en début d'accompagnement, l'engagement des bénévoles dans les projets portés par une association, comme l'Association de Promotion du Poisson Local Nouvelle Aquitaine. **Comment chacun peut être acteur du projet en ayant une vision globale, sans que toutes les tâches ne reposent pas entièrement sur l'animatrice du collectif ? Comment être co-acteur et impliquer de manière équitable chaque membre du collectif ?**

Pour mobiliser les agricultrices et agriculteurs : De nombreux animateurs ont évoqué la difficulté de mobiliser les agriculteurs de leur territoire (St-Flour, Causses du Lot) en recherchant de nouvelles manières de les mobiliser avec les acteurs du territoire. Le PNR du Quercy a pu rencontrer au début du projet un manque de légitimité de la part des acteurs agricoles de s'emparer de cette question de valorisation de la Causse du Lot. Il est globalement remonté que les réunions projet sont nécessaires, mais il est parfois difficile de trouver le juste milieu entre trop de réunions et pas assez. Certains envisagent des visites techniques et/ou des voyages d'études (PNR du Quercy) mais cherchent d'autres techniques d'animation innovantes pour

garder intact l'implication de chacun. Sur le PNR du Morvan, un enjeu est apparu sur l'accompagnement du collectif d'agriculteurs et sa gouvernance, tant sur la posture que sur l'outillage méthodologique. L'importance de prendre du temps pour la mise en place des collectifs et de leur fonctionnement a été soulignée tout au long du processus, et plus particulièrement l'articulation des intérêts individuels de l'exploitation et des intérêts collectifs du territoire. Le PNR du Morvan s'est aussi beaucoup interrogé sur la place d'une structure comme le PNR dans

la dynamique d'un projet (impulsion puis recherche d'autonomie pour un retrait progressif tout en s'assurant que cela continue de faire sens pour le territoire). La recherche d'un portage juridique du collectif d'agriculteurs a été un point bloquant en avançant sur le projet ; point bloquant qui a été levé avec les conseils juridiques de la Chambre d'agriculture.

A St-Flour, la perspective retenue a été celle d'une expérimentation, avec l'objectif d'autonomiser à l'issue du projet TAP un collectif d'agriculteurs qui gérerait seul la démarche. Ce projet porté par une collectivité, St-Flour Communauté, a pu concrétiser cet objectif puisque les moyens humains étaient présents. Sur le projet de Langogne, la dynamique initiale a été réinterrogée et s'est posée la question de prendre en compte ce projet dans le contexte des éleveurs, sans remettre en cause les évolutions envisagées jusqu'alors.



Photographie : Laurent Lelli, photo de groupe du séminaire de clôture de TAP1 – Clermont-Ferrand.

Pour créer une filière de valorisation. Plusieurs projets ont développé de nouveaux produits dans le cadre de TAP et ont souhaité les valoriser sur le territoire. Cela suppose de créer une filière de transformation ou de conventionner avec des entreprises locales ou encore de créer et valoriser un label qualité alimentaire.

Les animateurs manquant de compétences dans ce domaine afin de mettre les acteurs autour de la table, ont pu bénéficier d'un accompagnement par un expert afin de gagner en légitimité.

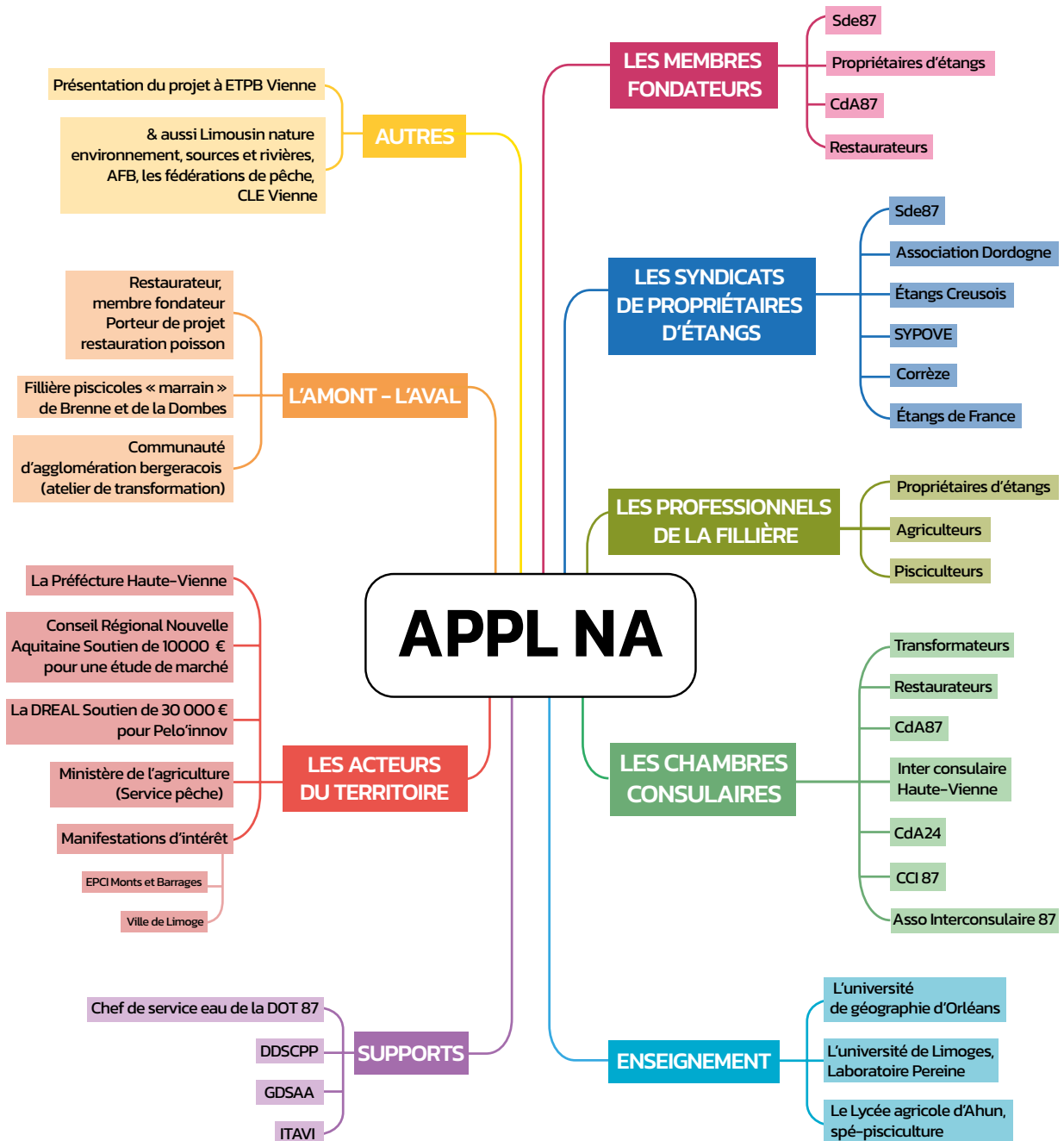
Pour solliciter les autres acteurs du territoire. Cette problématique a suscité de l'intérêt pour plusieurs animateurs : celui de mener à bien un projet à l'échelle d'un territoire en mettant en mouvement les acteurs locaux. Le développement local se nourrit des dynamiques d'interaction et du jeu d'acteurs. Il faut comprendre ces dynamiques, les identifier et activer les acteurs et les réseaux qui peuvent avoir une influence et faciliter la mise en œuvre du projet. Appréhender les réseaux agissant sur le territoire permet de mieux positionner ses actions.

>>> Récapitulatif des différents besoins recensés tout au long du programme

- Dans une association, comment mieux articuler l'engagement des bénévoles et des salariés qui travaillent sur un même projet ?
- Quels sont les outils existants de pilotage participatifs de tâches ou de management de projets permettant à chacun de s'insérer dans une dynamique plus large ?
- Comment mobiliser plus d'agriculteurs sur les projets, en raison notamment des contraintes liées à la saisonnalité ?
- Comment mieux assurer l'accompagnement d'un collectif tout au long d'un projet, malgré un turn-over important des animateurs des collectifs ?
- Comment co-construire sur le long terme ou comment animer une démarche territoriale dans la durée ?
- Comment accompagner des acteurs très différents dans un temps limité ?
- Comment valoriser des productions locales ? Quels accompagnements ? Quelles stratégies ? Quels labels ?
- Comment travailler de manière plus collaborative avec les autres acteurs du territoire ?
- Comment mobiliser plus efficacement les acteurs internes au projet (bénévoles, parties prenantes...) ? Avec quels outils ?

>>> Exemple d'un outil proposé aux porteurs de projets pour les aider à identifier le réseau d'acteurs dans lequel il se trouve :

Cet appui collectif a permis à l'animatrice de l'AAPLNA de définir sa stratégie de mise en œuvre de valorisation de la carpe : visualiser spatialement les acteurs à mettre en marche autour de ce projet : propriétaires d'étangs, lieux de transformation, restaurateurs...et de se projeter pour savoir s'il faut étendre sa filière.



Carte mentale de l'animatrice de l'AAPLNA qui a travaillé son écosystème d'acteurs.

>>> CONCLUSION

Ce livre blanc est le premier à concentrer les travaux et analyses de la capitalisation de l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives ». Il marque le début d'une collection qui s'enrichira au fil des appels à projets. Le second livre blanc concernera l'appel à projets TAP lancée en 2021 dans le bassin Adour Garonne avec l'Agence de l'eau, la région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat. Un troisième appel à projets est également en cours de préparation.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



FONDATION • AVRIL

REMERCIEMENTS

En plus de tous les participants, nous souhaitons particulièrement remercier :

Prune Passama

Catherine Bureau

Philippe Leroux

Gérard Tubéry

EQUIPE DE RÉDACTION DE CE LIVRE BLANC

Cap Rural : Virginie Sallard

Chaire Interactions AgroParisTech : Cécile Ferrieux, Laurent Lelli, Carole Sarkis, Fionella Bourez

Sol et Civilisation : Didier Christin, Suzanne Yvonnet, Suzanne Hermouet

COORDINATION DE LA RÉDACTION ET DE LA MISE EN PAGE

Helixeo : Morgane Coiquil

MISE EN PAGE ET GRAPHISME

les-del.com : Delphine Deparis et Elodie De Lardemelle

PARTENAIRES DE L'APPEL À PROJETS

ANCT : Nicolas Bernard

DRAAF : Valentine Tournon, Laurent Robert

Fondation RTE : Frédéric Dohet

Fondation Avril : Bernard de Verneuill, Jean-Pierre Paillot, Anaïs Lossignol

